Cérilly

Bulletin Municipal 2026

SOMMAIRE

Vie municipale

État civil	2
Le mot du Maire	3
Actualités	4
Les finances de la commune	5
Travaux	6 à 8
Hommage à Daniel Gulon	9
Hommage à Georges Friaud	9
Cimetière communal	10
Concours des maisons fleuries	11
Environnement	12
La Région vous transporte	13
Mutuelle communale	14
Solidarité	15
La médiathèque	16
L'école de musique	16
EHPAD de la Vigne au Bois	17

Sécurité-secours

Le centre de secours	18
La Gendarmerie	18

Intercommunalité

Centre Social Rural	19
Communauté de communes	20 et 21
SEA	22 et 23
SICTOM	24 et 25
Office de tourisme	26

Vie scolaire

École primaire	27 à 29
Collège	30 à 32
Péron TV	33 à 36

Vie associative 37 à 54

Annuaire 55

ÉTAT CIVIL

Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement écrit des intéressés ou de leurs représentants légaux pour la publication des naissances, mariages et décès sur le bulletin municipal. C'est pourquoi, nous ne procéderons pas à la publication nominative de ces évènements.

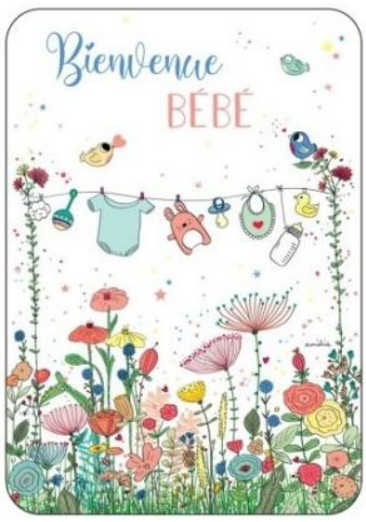

Bienvenue aux 8 bébés de l'année et félicitations aux parents.

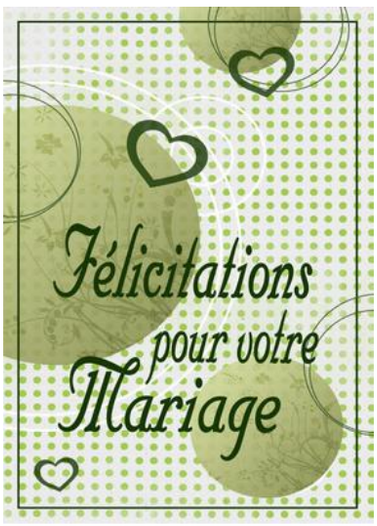

Tous nos vœux de bonheur aux 6 couples mariés cette année.

Une pensée pour nos chers disparus ainsi qu'à leurs proches.

LE MOT DU MAIRE

Chères Cérilloises, chers Cérillois,

Cette année qui commence doit être l'occasion de partir sur de nouvelles bases qui, souhaitons-le, seront frappées du bon sens qui manque souvent à ceux qui ont les rênes de notre destin commun.

L'année 2025 aura été marquée par une instabilité politique, tant en France qu'à l'international. Nos dirigeants manquent de hauteur et de dignité dans le contexte et dans leur rôle qui incite à l'humilité, ce qui fragilise notre démocratie républicaine.

La conjoncture actuelle, pour le moins morose et incertaine, n'incite pas à l'optimisme et entraîne un ralentissement économique ressenti à de nombreux niveaux.

À cela s'ajoute une défiance de plus en plus prégnante envers nos semblables alors que nous aurions tout intérêt à appliquer la notion du vivre ensemble. Il faut être d'une vigilance accrue, d'autant plus dans cette énième crise.

Les collectivités ont la certitude de participer à l'effort national de réduction des déficits alors qu'elles ne sont responsables que de 8% de la dette de l'État. Cérilly n'y échappe pas. Réduire nos dotations, c'est freiner les investissements locaux, fragilisant ainsi les entreprises du bâtiment et des travaux publics en particulier.

Ce constat succinct dressé, il ne faut pas non plus céder au pessimisme ambiant. Nous devons avancer avec l'énergie de l'espoir, moteur de la vie.

Nous poursuivons les investissements, parfois ralentis dans l'attente des subventions. Il faut donc savoir être pugnace et patient.

En début d'année, l'actualisation de notre recensement faisant apparaître une légère augmentation du nombre d'habitants, fut une agréable nouvelle, d'autant plus qu'elle intervient dans un contexte départemental contraire, comme dans beaucoup trop de territoires ruraux.

Il faut croire que les activités, les services proposés et disponibles attirent une population nouvelle, en quête de calme et d'un foncier abordable.

Il nous revient de cultiver les atouts de notre ruralité et soigner l'accueil des nouveaux arrivants. C'est l'affaire de tous. À ce sujet, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Cérillois, et les remercions d'avoir choisi notre commune pour s'y établir. Nous les encourageons à s'investir dans la vie citoyenne.

Bienvenue aux nouveaux artisans et entrepreneurs, qui assurent la pérennité et le développement de l'activité économique.

Disons aussi un grand MERCI à tous nos bénévoles qui s'activent dans les associations dont le rôle pour la cohésion sociale n'est plus à prouver. Pas moins de 1 200 adhérents s'engagent dans une ou plusieurs associations et donnent de leur temps tout au long de l'année ; ce nombre est considérable à l'échelle du nombre d'habitants et représente une chance pour la commune.

Nous avons une pensée pour Madame Béatrice Clément, disparue en septembre dernier, qui aura œuvré pendant de nombreuses années à la bibliothèque municipale.

Nous remercions vivement nos agents communaux, indispensables au bon fonctionnement de notre petite ville.

Cette année sera marquée par le renouvellement des conseils municipaux, en mars prochain. Nous ne pouvons que vous encourager à participer à la démocratie citoyenne par le vote.

Comme il est de tradition, à l'aube de cette nouvelle année, au nom de l'équipe municipale cérilloise, je vous adresse mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos proches. Que la santé, la joie et la sérénité vous accompagnent tout au long de cette année.

Votre Maire, Fabien Thevenoux

ACTUALITÉS

Vers l'arrivée d'un nouveau médecin ?

Nous savons que ce sujet fait partie de vos préoccupations et c'est bien légitime compte tenu du manque de médecins libéraux en milieu rural. Un manque qui concerne tous les professionnels de santé ou presque. Nous ne ménageons pas nos efforts pour avancer.
Nous avons été contactés début octobre par un cabinet de recrutement basé à Paris qui propose de mettre en relation des médecins roumains avec des collectivités. Ce contact est venu grâce à la diffusion d'une affiche sur les réseaux que nous actualisons régulièrement.
Après plusieurs échanges avec le cabinet et le référent départemental qui pilote l'offre de soins, puis avec le Conseil Municipal, nous avons décidé de signer un contrat de prestations moyennant un coût.
Ainsi, à l'heure où ces lignes sont écrites, nous devrions rencontrer un médecin d'ici quelques semaines. Sur ce parcours, il y a d'abord l'accord du futur médecin, la validation par le Conseil de l'Ordre et beaucoup d'administratif pour arriver à l'installation.
Bien entendu, nous croisons les doigts pour que cette solution puisse aboutir et ainsi, participer à étoffer notre offre de soins sur le territoire.

Maintenir abordable le coût des repas à la cantine

Comme vous l'avez peut-être lu dans la presse, les communes dont la cantine dépend du Conseil Départemental vont supporter une hausse du coût refacturé pour ses élèves de primaire.
Jusque-là, le Département prenait à sa charge la différence entre le coût facturé à la Communauté de Communes, qui a la compétence école-restauration, et le coût de revient. Le Conseil Départemental n'ayant pas cette compétence, il revient à la collectivité locale d'en prendre la charge, à la suite d'un rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Cette « anomalie » était une entente entre le Département et les communes, vieille de plus de 40 ans, eu égard aux services rendus entre les collectivités.
À partir du premier janvier 2026, ce montant passera de 4€ à 8€30. La différence étant conséquente, il n'était pas question pour les élus municipaux et communautaires de la répercuter aux familles. Il a donc été acté de caler le coût des repas de la cantine pour les enfants scolarisés en primaire sur le coût de la cantine des collégiens.
La collectivité prend à sa charge la différence et ce pour faciliter l'accès au plus grand nombre au service de restauration scolaire, faisant ainsi le choix de ne pas pénaliser les familles.

Élections municipales 2026

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales en vous rendant sur le site web
https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale.
Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- Jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en ligne en vous connectant sur le site web **https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396**;
- Jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en mairie.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISRATIF 2024

Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	342 966 €	27,11%
Charges de personnel	413 281 €	32,66%
Atténuations de produits	284 042 €	22,45%
Charges de gestion courante	120 508 €	9,52%
Charges financières	48 585 €	3,84%
Dépenses d'ordre	55 937 €	4,42%
TOTAL	1 265 319 €	100%

Recettes de fonctionnement		
Produits des services, domaine et vente	97 881 €	4,26%
Impôts et taxes	828 949 €	36,06%
Dotations, subventions	488 616 €	21,25%
Produits exceptionnels	70 552 €	3,07%
Atténuations de charges	1 123 €	0,05%
Produits de gestion courante	113 386 €	4,93%
Produits financiers	7 €	0,00%
Excédent de fonctionnement reporté	698 315 €	30,38%
TOTAL	2 298 829 €	100%

Dépenses d'investissement		
Déficit d'investissement reporté	27 435 €	3,33%
Emprunt et dettes	73 984 €	8,97%
Dépenses d'équipement	723 214 €	87,70%
TOTAL	824 633 €	100%

Recettes d'investissement		
Recettes réelles hors opérations (excédent, dotations, subventions)	38 529 €	8,82%
Recettes d'équipement	342 308 €	78,37%
Recettes d'ordre	55 937 €	12,81%
TOTAL	436 774 €	100%

BUDGET PRIMITIF 2025

Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	473 700 €	20,46%
Charges de personnel	560 500 €	24,21%
Atténuations de produits	294 005 €	12,70%
Charges de gestion courante	160 652 €	6,94%
Charges financières	50 000 €	2,16%
Charges exceptionnelles	3 000 €	0,13%
Dépenses d'ordre	773 487 €	33,40%
TOTAL	2 315 344 €	100%

Recettes de fonctionnement		
Produits des services, domaine et vente	83 800 €	3,62%
Impôts et taxes	770 000 €	33,26%
Dotations, subventions	462 400 €	19,97%
Produits de gestion courante	91 000 €	3,93%
Atténuations de charges	4 700 €	0,20%
Excédent de fonctionnement reporté	903 444 €	39,02%
TOTAL	2 315 344 €	100%

Dépenses d'investissement		
Reste à réaliser de l'exercice précédent	317 468 €	13,89%
Déficit d'investissement reporté	387 860 €	16,96%
Emprunt et dettes	80 220 €	3,51%
Dépenses d'équipement	1 500 722 €	65,64%
TOTAL	2 286 270 €	100%

Recettes d'investissement		
Reste à réaliser de l'exercice précédent	575 262 €	25,16%
Dotation, fonds divers, réserves	239 065 €	10,46%
Recettes d'équipement	698 454 €	30,55%
Recettes d'ordre	773 489 €	33,83%
TOTAL	2 286 270 €	100%

TRAVAUX

Une fois de plus, l'année 2025 aura été marquée par de nombreux travaux sur les bâtiments communaux.
Le plus important chantier fut incontestablement celui de l'école primaire dont l'intérieur a été entièrement rénové. Ce chantier d'ampleur, sous l'égide de la Communauté de Communes s'est achevé sans encombre. Il faut remercier le personnel, l'équipe pédagogique, le collège, les agents communaux, les parents et les entreprises pour leur compréhension et leur travail. La bonne organisation des uns et des autres est à souligner.
Dans le cadre du contrat reconquête des centres-villes et centres-bourgs (RCVCB) en lien avec le Conseil Départemental de l'Allier et les services de l'Etat, plusieurs actions ont été menées. Par exemple, la fin de la rénovation de la Pêcherie qui met en valeur et sécurise ce point d'eau au cœur du bourg.
L'Office Notarial et le tiers-lieu « Le Rouetton » sont opérationnels. Ce dernier anime le centre de Cérilly, notamment grâce aux nombreuses activités proposées. Nous rappelons que le loyer de l'Office Notarial couvre l'investissement. Nous avons eu l'occasion de remercier nos partenaires financeurs (Conseil Départemental, Etat, Région, Europe et la Communauté de Communes) dans le cadre de l'inauguration début juillet.
Nous sommes dans la phase d'acquisition de la grange attenant au Rouetton et débouchant sur la place Péron, pour l'aménager en un lieu d'activités. Ce projet présente l'intérêt de relier la place Péron et la rue Marx Dormoy par une voie piétonne.
L'ancienne boucherie de la rue de l'église est maintenant propriété communale. Nous allons pouvoir prochainement engager les travaux afin d'accueillir dans quelques mois un salon de coiffure. Une jeune femme permettra le maintien de cette activité artisanale à Cérilly suite au départ en retraite de l'actuelle coiffeuse qui exerce dans un bâtiment privé et relativement dégradé.
Pour ce qui est de l'îlot rue des Tours, une longue succession a ralenti ce projet. À priori, nous allons pouvoir avancer en 2026. L'état de plusieurs parcelles de cette rue nécessite une action de notre part pour donner un meilleur aspect le long du mur de l'enceinte médiévale.
Le sentier François Péron, derrière l'Office du Tourisme, a été inauguré en octobre dernier dans le cadre du 250ème anniversaire de la naissance de l'explorateur et naturaliste d'origine cérilloise. Cette réalisation regroupe la rénovation des croix de chemins, la restauration des petites écuries de la Font Rousse et de la mare attenante, la sécurisation de l'étang communal de la Chapelle, l'aménagement du sentier de la Banette et l'installation de tables de lecture offrant la possibilité de découvrir la richesse de notre environnement. Ce travail mené de concert avec l'assemblée des jeunes et l'association *François» Péron* est une réussite !
Pour compléter cet aménagement, des tables de pique-nique ont été installées par les agents communaux et la signalétique de l'entrée de la commune rénovée.
D'importants travaux viennent de débuter au parc des expositions. Nous pouvons mener ces travaux d'envergure grâce aux subventions de nos partenaires : l'État pour l'essentiel et le Conseil Départemental.
La phase de désamiantage achevée, la structure pourra être consolidée et la toiture refaite en bac-acier. Nous en profiterons pour rénover les sanitaires et remplacer les ouvertures de sécurité.
Sur cette nouvelle toiture, nous envisageons l'installation de panneaux photovoltaïques. Il est prévu de revendre une partie de l'énergie produite à l'EHPAD de Cérilly et d'alimenter certains sites communaux (gymnase, ….). Ce projet permettra un retour sur investissement assez rapide et donc d'abonder nos finances. Ce qui ne sera pas négligeable dans la mesure où il faut s'attendre à une diminution des subventions et des dotations dans les prochaines années.
L'entrée du gymnase vient de connaître une cure de jouvence salutaire offrant un aspect plus accueillant. Les parois, l'électricité et l'éclairage ont été refaits.
La mise aux normes électriques des bâtiments communaux s'est poursuivie et nous sommes arrivés à la quasi-intégralité de conformité.
Les fenêtres des bureaux de l'ONF et du local des Restos du Cœur ont été changées. De même, les entrées du logement de la Poste, les volets du presbytère…
Il faut aussi noter le changement du bloc de climatisation au siège de la Communauté de Communes ou encore la plomberie du réseau de chauffage de l'école primaire.
Dernièrement a eu lieu le diagnostic mobilier et immobilier du musée Charles-Louis Philippe dans le cadre de la nouvelle muséographie. Il s'agit d'une étape obligatoire pour laquelle nous sommes accompagnés par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).
Nous disposons depuis quelques mois d'une mutuelle communale et ce, afin de faire bénéficier les Cérillois de tarifs négociés (voir page correspondante).

Fin des travaux à l'école primaire

Mise en valeur et sécurisation de la Pêcherie

L'entrée du gymnase remise à neuf

L'Office notarial installé au 15 rue Marx Dormoy

Fresque du hall d'entrée du tiers-lieu *Les Rouetton*

Restauration des petites écuries de la Font Rousse et de la mare attenante

Le hall du parc des expositions entièrement découvert

TRAVAUX

Au cœur des perspectives 2026, en plus des projets amorcés cités ci-dessus, nous allons pouvoir mener à bien les travaux de la maison du cimetière qui accueillera le local de l'association cérilloise de pétanque. Là encore, il faut être patient mais nous avons réussi à optimiser ces travaux en maximisant les subventions. Le club bénéficiera d'un espace pour développer sa pratique et pour accueillir des joueurs dans les meilleures conditions.
L'entreprise Capt'eau réalisera prochainement une réserve d'eau près de l'atelier communal pour diminuer notre consommation d'eau potable destinée à l'arrosage.
Bien que notre commune soit relativement à l'abri de la délinquance, plusieurs cambriolages et actes de malveillance, souvent mal vécus par ceux qui en sont les victimes, sont à déplorer. À des fins dissuasives et pour faciliter les élucidations, nous envisageons l'installation de caméras de vidéosurveillance. Ce projet est mené avec la gendarmerie qui assure l'étude dans le cadre strict de la loi, et devrait déboucher sur l'installation de sept caméras aux principaux carrefours.
Nous allons travailler sur la végétalisation de la cour de l'école primaire pour le confort des enfants et des enseignants. Nous sommes également en pleine réflexion avec la communauté de communes, qui porte la compétence petite enfance, sur l'opportunité d'un accueil des petits.
Pour poursuivre nos travaux de réhabilitation du cimetière, l'espace libéré par le retrait des sépultures fera l'objet d'un aménagement plus agréable. Nous prévoyons également de faire relever 53 sépultures non renouvelées. D'autres, dangereuses, sont toujours sous le coup d'une procédure de reprise sans travaux de la part des ayants droit.
Il faut noter aussi le curage du grand étang de la Chapelle prévu en mars prochain après la vidange de cet automne.
Divers travaux sur les bâtiments communaux sont prévus, notamment le musée et sa nouvelle muséographie à condition d'obtenir les subventions correspondantes.
La sécurisation devant le collège pose toujours question. La possibilité de disposer un feu dit « récompense » est étudiée.
En lien avec le SEA, les travaux de changement de conduite se poursuivent dans le quartier des Nodins, après la Breure en fin d'année.

Une fois de plus, l'année sera bien chargée.

La maison du cimetière qui accueillera le local de l'association *Cérilly»Pétanque*

HOMMAGE À DANIEL GULON ET GEORGES FRIAUD

Le 30 août dernier, la municipalité a organisé en lien avec les familles, un hommage à deux de nos anciens Maires. Cette cérémonie, chargée d'émotion, fut l'occasion de revenir sur le parcours de ces deux personnalités, de caractères affirmés, liées par le désir d'être utiles à la société.

C'est ainsi que le verger communal a pris le nom de **Daniel Gulon** (1926-2017), maire de 1968 à 1977 et Conseiller Général du canton de Cérilly de 1973 à 1985.

Homme de convictions, profondément attaché à ses racines paysannes, il aura œuvré à l'essor de Cérilly par le développement des structures d'eau et de voirie : la création du lotissement de la Chapelle, de l'école primaire, du SICTOM, les travaux de la mairie et en particulier de la salle d'honneur…

Il était aussi attaché au développement culturel, notamment à travers l'aménagement du musée. Il aura marqué les esprits de ceux qui l'ont côtoyé par son érudition.

Naturellement, le parc des expositions a pris le nom de celui qui en est à l'origine, **Georges Friaud** (1925-2017). Né à Cérilly, il y restera toute sa vie. C'était un entrepreneur dans l'âme, jamais à court d'idées pour la commune et pour l'accroissement de l'économie locale et nationale.

Maire de 1977 à 1995, nous lui devons des structures que nous utilisons aujourd'hui : outre le parc des expositions (Parc des Forestiales à l'origine), il aura fait construire le gymnase, fait réaménager la salle des fêtes, développé le réseau d'eau et de voirie, installé le réseau de chaleur au bois. Il était aussi à l'origine de la zone artisanale… C'était un esprit vif et libre.

Nous ne pouvions pas clôturer cette manifestation sans rendre hommage à son épouse et à **André Friaud**, son fils, bien connu des Cérillois, disparu en début d'année, à qui nous devons de nombreux services rendus à la mairie grâce à ses facultés de bricolage et d'ingéniosité.

Les familles respectives se sont exprimées pour rappeler quelques anecdotes familiales et pour remercier les participants.

Nos deux anciens Maires n'ont pas toujours été d'accord… Ironie de la vie, l'un et l'autre nous ont quittés à quelques heures d'intervalle en août 2017. C'était aussi l'une des raisons de cet hommage commun, bien mérité, à eux qui auront tant donné pour notre commune.

OPÉRATION DE RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Les habitants de Cérilly le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter. L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème. Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne peut se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années.

Pour comprendre la procédure qui a été mise en place, il y a maintenant plus d'un an, il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée). En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit. Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu. À partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté). Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles. Aussi, la solution consiste pour les communes à mettre en place et mener à terme la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L2223-4, L2223-17 et 18; R2223-12 et suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par deux procès-verbaux, espacés d'une période d'un an, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés et ont cessé d'être entretenus. Au terme, la commune peut alors reprendre les terrains. Durant tout le déroulement de la procédure, les listes d'emplacements concernés sont consultables en Mairie, aux entrées du cimetière, de manière que tout ayant droit éventuel puisse être informé. Les sépultures concernées sont également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille peut remettre la sépulture en bon état afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité. Bien entendu, les travaux peuvent être un nettoyage complet ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture. Un fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité est assistée par un cabinet spécialisé en matière de réhabilitation de cimetières : le Groupe ELABOR « Cimetières de France ».

Aussi, la procédure arrivant dans sa phase finale, même si nous avons eu l'occasion durant cette dernière année de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés, nous souhaitons que l'ensemble des habitants continue de participer activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants droit concernés et qui le souhaitent puissent encore prendre leurs dispositions.

C'est un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, dans un avenir proche, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les participants au concours des maisons fleuries ont été reçus à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly, mercredi 12 novembre 2025. Les lauréats ont été récompensés par un bon d'achat et un magazine de jardinage offerts par la commune de Cérilly ainsi que des cadeaux donnés par les **Pépinières BOUDET-ESQUIROL, TERRALIM,** et **TRONÇAIS Fleur**. La municipalité remercie tous les participants pour la qualité du fleurissement de leurs jardins, balcons, fenêtres, murs, cours et terrasses.

Que vous soyez particuliers, commerçants, un établissement public recevant du public, que vous ayez un simple balcon ou un vaste jardin, vous pouvez participer au concours communal des maisons fleuries ! **Il faut simplement que votre fleurissement soit visible de la voie publique.** Courant juillet, un jury communal visite les sites inscrits afin d'établir le classement annuel. Une remise de prix est organisée à l'automne.

1ère Catégorie
Maisons individuelles avec jardin ou cour

1	Hélène LAURENT
2	Colette SOTTIER
3	Michel MASSERET
4	Jeannine MÉTÉNIER
5	Danièle PERNIER
6	Yvette BONNET
7	Ginette GIRARDI
8	Élisabeth AUFAUVRE
9	Marie-Claude VACHETTE

3ème Catégorie
Etablissements publics

1	Chez Chaumat
2	EHPAD de Cérilly

4ème Catégorie
Fermes fleuries hors agglomération

1	Odile et Philippe DERUNES
2	Didier DALAUDIÈRE

BRUITS DE VOISINAGE : DES HORAIRES À RESPECTER

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter ces créneaux afin de veiller au confort de tous.

DÉJECTIONS CANINES

Selon l'article R632-1 du code pénal : « Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal ».
Ces derniers temps, plusieurs réclamations concernant les déjections canines ont été, à juste titre, remontées en mairie. Nous rappelons que ce n'est pas aux employés municipaux de ramasser ces déjections.
Pour éviter cela, pensez, avant toute promenade avec votre animal, à vous munir d'un sachet de ramassage prévu à cet effet.

Pour faciliter la propreté de notre bourg, trois points propres avec distributeurs de sachets à l'usage des propriétaires de chiens, ont été installés place de l'hôtel de ville, place Péron et place du Champ de foire.
Pour rappel, l'amende pour le non -ramassage de déjections canines est de 135€.
Au-delà de cette sanction, il s'agit avant tout d'un geste de civisme et de respect envers les autres. Il serait dommage que l'image de notre commune soit altérée par de simples négligences.

Un geste simple, un impact réel : ramasser, c'est respecter !

NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS

Selon le Règlement Sanitaire Départemental (RSD), il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel, dans son jardin.
Au-delà des nuisances olfactives pour le voisinage, du risque d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont certaines particules peuvent être cancérigènes. Les déchets concernés par l'interdiction sont les tontes des pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillement, d'entretien de massifs floraux ou de feuilles mortes,…
Privilégiez donc le compostage, le broyage des petits et gros branchages qui peuvent constituer un excellent paillis pour le jardin. La tonte mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe) permet de laisser l'herbe sur place. Vous pouvez également déposer vos déchets verts en déchèterie.
Tout contrevenant s'expose à une amende qui peut aller jusqu'à 750 euros.

Allo la Région vous transporte

Trains et cars TER, cars Région, cars express, ou encore services de transport à la demande, connectez-vous sur le site web **www.laregionvoustransporte.fr**. Avec l'outil Oùra, vous pourrez calculer votre itinéraire, acheter vos titres et vous déplacer aisément sur tout le territoire en utilisant plusieurs modes de transport.
Vous cherchez une ligne saisonnière, un horaire ou joindre un agent de l'antenne des transports de l'Allier ? Le numéro unique est là pour vous aider à organiser vos déplacements en Auvergne-Rhône-Alpes de 8h à 19h du lundi au samedi. Un opérateur vous répondra en français ou en anglais si vous le souhaitez. Pour les personnes malentendantes ou sourdes, le service est accessible en langue des signes du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30

Vous avez une réclamation, une suggestion

En vous connectant sur le site web **www.laregionvoustransporte.fr** vous pouvez accéder à de nombreuses informations. Vous êtes en situation de handicap et cherchez un mode de transport accessible, vous voulez aller au travail autrement ou plus simplement prendre un car Région ou un TER en Auvergne ou en Rhône-Alpes, cliquez sur la rubrique *Me déplacer*.
Vous voulez un titre de transport, la Région facilite votre démarche en vous indiquant les boutiques en ligne, comment vous procurer une carte Oùra ou trouver un meilleur tarif pour votre train, cliquez sur la rubrique Acheter. N'hésitez pas à sélectionner votre département, lorsque vous cherchez un point de vente pour vos voyages en cars région interurbains.

Pour s'informer régulièrement

Des aléas climatiques, une suppression de service, des retards, connectez-vous sur la rubrique Infos Trafic pour connaître les impacts sur les lignes que vous empruntez habituellement. Vous pouvez filtrer les alertes en fonction de votre département et du numéro de la ligne de transport qui vous concerne.
Sur ce site, vous pouvez également suivre les actualités concernant les transports, les bons plans, ainsi que les grandes orientations et les projets régionaux en matière de mobilité (La Région et moi).
Pour vous accompagner au quotidien le 04 80 00 70 00, le site web **www.laregionvoustransporte.fr** ou encore l'application **Oùra**, vous permettront de vous déplacer en toute sérénité.
Les lignes de transport scolaire de l'Allier sont ouvertes aux usagers non-scolaires, étudiants et apprentis ainsi qu'à des élèves non-inscrits sur les services de transport scolaire sous certaines conditions :

- La prise en charge s'effectue uniquement sur un point d'arrêt fréquenté sans surcoût et sans création de point d'arrêt ;
- Dans la limite de la capacité du véhicule ;
- En cas de surcharge, l'usager ne sera pas accepté ;
- Un titre de transport proposé de façon ponctuelle avec des modalités d'achat spécifiques après avoir obtenu l'autorisation d'utilisation de la ligne souhaitée par la Région.

N'hésitez pas à contacter le 04 80 00 70 00

MUTUELLE COMMUNALE

Une mutuelle *solidaire* proche de vous

Mutuale vous présente **Mut'Village**, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de **Cérilly.**

Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une **couverture santé** adaptée à vos besoins et à votre budget.

4èmes jeudis du mois :
22/01/2026
26/02 et 26/03 2026
23/04/2026
28/05/2026
25/06/2026

Sur rendez-vous

PERMANENCES

MAIRIE CERILLY

10h00-12h00

N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences sont sans engagement !

Des agences *de proximité*

Un reste à charge zéro pour certains équipements (dentaire, optique, auditif)

Des permanences animées par un(e) conseiller(ère) dans votre commune

L'accès à la *téléconsultation*

4 raisons de choisir Mutuale

contrat responsable

Pas d'exclusion d'âge

Pas de questionnaire médical

Un forfait sport à partir de 20€ selon l'option choisie

Une assistance vie quotidienne

Renseignements et prise de rendez-vous :
Valérie ou Laétitia

04 70 05 89 15 agence.montlucon@mutuale.fr

Découvrez notre offre Mut'Village sur www.mutuale.fr et obtenez votre devis en 2 minutes

Mutuale la mutuelle familiale régie par le code de la mutualité soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée sous le numéro SIREN 775 369 887 Siège social 6 rue Galilée - Parc ATD Sud 41260 la Chaussée Saint Victor Crédit Photo iStock

Mutuale
la solidarité mutualiste

SERVICE FRANCE GARANTI

ENGAGÉ RSE ISO 26000 Confirmé ★★ AFNOR CERTIFICATION

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ÉPICERIE SOLIDAIRE

À l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais, vous êtes accueilli·e·s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien (alimentaire, hygiène, ménage) à -70% du prix du marché. En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées : électricité, gaz, frais de réparation voiture, etc. De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !

Livraison et transport possibles.

TÉL.: 06 69 74 28 88
www.epicerie-solidaire-bocage03.fr
Notre point de vente et d'animation
à Cérilly :
22 place de l'Église - Tous les mardis de 13h30 à 16h00

LES RESTOS DU CŒUR

Chaque année, les bénévoles des Restos du Cœur de Cérilly organisent une campagne d'été et une campagne d'hiver pour leurs bénéficiaires. Un service de transport est également proposé pour faciliter l'accès aux personnes non véhiculées dans plusieurs communes environnantes. Le local des Restos du Cœur possède également un vestiaire où des vêtements sont proposés gratuitement aux bénéficiaires.

En juillet 2025, les Restos du Cœur ont permis à une famille de six enfants de passer une semaine de vacances sur l'Île de Ré.

Pour toute information ou inscription, vous pouvez vous adresser au 06 42 65 69 46 ou au 06 15 27 66 50.

NORD BOCAGE

L'Association Intermédiaire de proximité est au service des demandeurs d'emploi, des particuliers, des entreprises, des artisans, des collectivités et des associations sur les secteurs de Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins.

Permanences sur rendez-vous.

Nous vous accueillons au siège, 1 boulevard Gambetta à Lurcy-Lévis, du lundi au jeudi de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00, le vendredi de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 ou lors de nos permanences :

- **Bourbon-l'Archambault** : lundi de 08:45 à 10:45 (Château Bignon)
- **Ainay-le-Château** : mardi de 14:00 à 16:00 (Mairie)
- **Cérilly** : jeudi de 09:00 à 11:00 (Mairie)
- **Sancoins** : jeudi de 14:00 à 16:00 (France Services Sancoins)

Contact : tél. 04 70 67 85 59 / courriel : air.nordbocage@orange.fr

CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association investie d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie. Pour cela, l'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande.

Dans le cadre des permanences à Montluçon, Moulins et Vichy, ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet en lien avec votre habitat ;
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement ;
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation.

Accueil du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
06 13 44 91 15
contact@caue03.fr / www.caue03.com / @ caue03
Hôtel de Sampigny - 14, rue de Decize - 03000 Moulins

LA MÉDIATHÈQUE

Mais que vont-ils faire dans cette médiathèque ?

Une bibliothèque, ce peut être un lieu de lecture, mais « pas que », c'est un lieu de rencontres tout d'abord, et d'échanges. Cette année encore, elle a été aussi un lieu de partage.

L'invitation aux Cérillois à faire partie d'un prix littéraire, le Prix René Fallet, a permis de découvrir de jeunes écrivains : l'enjeu était de voter pour décerner ce prix à l'un des 6 auteurs proposés par l'association « Prix René Fallet du Bourbonnais ». La « course à la lecture » s'est organisée et chaque lecteur devait lire les 6 œuvres proposées et indiquer son choix. Plus de 400 personnes se sont intéressées à cette manifestation.

Les échanges avec les écoles continuent, et les enseignants viennent parfois se ravitailler à la médiathèque.

Nous avons eu le plaisir de recevoir un spectacle pour des enfants placés en famille d'accueil de l'Aide à l'Enfance. Une vingtaine de petits âgés de 3 mois à 6 ans, accompagnés d'une dizaine d'adultes ont assisté à « Histoires à 4 pattes », spectacle présenté par la compagnie « Par ici Messieurs Dames ». Un beau moment de poésie et de rires suivi d'un goûter à la médiathèque.

Les ateliers de loisirs créatifs fonctionnent chaque mercredi après-midi. Les propositions vont de la peinture, la réalisation de petits objets à partir d'éléments naturels, de tissus, de carton, de laine, à l'apprentissage, pour les adultes, de couture, broderie, tricot ou bricolage… De 14h à 16h, de 4 à 95 ans, venez demander de l'aide, ou proposer de partager vos talents. Le kakemono (photo ci-contre), est un exemple de création parents-enfants.

La médiathèque accueille les enfants des écoles maternelle et primaire quelques jours avant Noël. Après lecture de contes, le Père Noël vient leur rendre visite avec distribution de papillotes !

Le lundi de 16h45 à 18h30, la médiathèque devient une salle de cours de soutien scolaire pour les élèves de Cérilly.

Le jeudi, de 17h à 19h, si vous aimez le scrabble, rendez-vous dans nos locaux : tous niveaux acceptés, même les débutants.

L'année 2025 a été endeuillée par le départ de Béatrice Clément. Son dynamisme, son accueil chaleureux et ses idées novatrices, la collaboration avec les écoles, ont participé à la vie de la médiathèque. Elle manque à tous, petits et grands.

Béatrice Clément entourée d'enfants

Les bénévoles, toujours fidèles au poste, Jocelyne, Régine, Nicole et Mireille, espèrent votre visite et, pourquoi pas, votre participation ?

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de Cérilly est gérée par le S.I.E.S.S (Syndicat Intercommunal d'Equipement Scolaire et Sportif) du collège François Péron, formé des communes d'Ainay-Le-Château, Braize, Cérilly, Le Brethon, Le Vilhain, Saint-Bonnet-Tronçais, Saint-Caprais et Theneuille.

Elle se situe, place du Champ de Foire, accolée à la médiathèque, et ses trois salles accueillent les élèves dans un endroit clair, pratique et confortable. Elle propose comme enseignements : piano, guitare, batterie, accordéon diatonique, violon, flûte à bec, chant individuel, chorale de Noël et ensemble instrumental. Elle est ouverte à tous, enfants et adultes, avec possibilité d'inscription en cours d'année, au trimestre.

Cette année, ce sont plus de 70 élèves qui ont bénéficié des cours.

L'EHPAD DE LA VIGNE AU BOIS

EHPAD de Cérilly : élections du Conseil de la Vie Sociale prévues à la fin du premier trimestre 2026

À l'EHPAD de Cérilly, la fin du mois de février/mars 2026 marquera un rendez-vous important : le renouvellement du Conseil de la Vie Sociale (CVS). Instauré par la loi du 2 janvier 2002, dite loi 2002-2, qui a profondément réformé l'action sociale et médico-sociale, le CVS est devenu un pilier de la participation des usagers et de la transparence au sein des établissements.

Cette instance de concertation réunit plusieurs collèges de représentation :

- les résidents, au cœur des décisions qui les concernent (2 membres);
- les familles ou représentants légaux/mandataires judiciaires, garants d'un regard extérieur attentif (2 membres);
- les professionnels de l'établissement, qui apportent leur expertise du terrain et bénévoles s'ils sont présents (1 membre);
- le conseil d'administration (1 membre).

La direction est en charge d'écouter, de dialoguer et de mettre en œuvre les décisions ou recommandations.

Le CVS aborde des sujets variés — qualité de l'accompagnement, activités, restauration, hygiène, cadre de vie — et émet des avis ou propositions visant à améliorer le quotidien. Il constitue un véritable baromètre du ressenti et un levier pour faire évoluer les pratiques. Le CVS peut appeler toute personne à participer à ses réunions à titre consultatif. À l'approche des élections, la direction de l'EHPAD de Cérilly encourage une participation la plus large possible afin d'assurer une représentation équilibrée et dynamique. Une mobilisation forte permettra de donner toute sa portée à l'esprit de la loi 2002-2 : placer la parole des résidents et de leurs proches au centre de la vie de l'établissement.

EHPAD de Cérilly : merci à la « conférence des financeurs »

En 2025, les crédits alloués ont permis de :

- mettre à disposition une tablette inter-active de grande dimension,
- financer une action de formation « manger-main ».

Du nouveau dans l'établissement de la Vigne au Bois

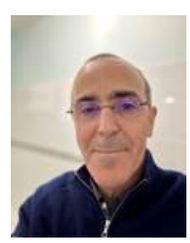

La Municipalité et la Directrice de l'EHPAD sont très heureux d'annoncer la présence parmi nous du Docteur ZEGGARI au poste de Médecin Prescripteur à raison d'une demi-journée par semaine pour le moment. Cette nomination, effective depuis juin 2025, concrétise notre engagement ferme en faveur de l'excellence gérontologique sur notre territoire.

Par ailleurs le Dr ZEGGARI est praticien au centre hospitalier d'Ainay le château. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe paramédicale ainsi que le Médecin coordonnateur pour définir et appliquer les protocoles de soins les plus efficaces, garantissant une qualité de service optimale pour tous les résidents de l'EHPAD. Son apport est essentiel pour une bonne prise en charge des patients et vient compléter l'offre médicale en place.

Enfin, le poste de direction est occupé par Mme Marie-Anne Delrieu depuis le 11 septembre 2025. Elle a un parcours au sein de plusieurs établissements publics de santé avec comme appétences le domaine des ressources humaines et celui de la gériatrie.

Nous leur souhaitons la bienvenue et la pleine réussite, tout comme nous saluons l'ensemble des agents de l'établissement qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des résidents.

LE CENTRE DE SECOURS DE CÉRILLY

Une nouvelle année débute et c'est l'occasion de m'adresser à vous.
L'année 2025 étant terminée, voici un petit bilan de l'activité de votre centre de secours. Nous avons effectué 250 sorties d'engins. Comme pour chaque année, ce chiffre est supérieur à l'année précédente.
Malheureusement, plus de sollicitations riment avec plus de besoins. L'isolement des personnes âgées, la maladie, les accidents du travail, etc, sont autant de raisons de nos sorties. Au moment des célébrations de fin d'année, nos pensées vont aux victimes dont les histoires personnelles nous ont touchés.

Pour pouvoir assurer un service de qualité, il faut que nous soyons plus nombreux. Afin de répondre aux difficultés actuelles et que beaucoup d'entre nous traversent, il est important de faire preuve de solidarité. C'est en effet en se serrant les coudes que nous serons en mesure de surmonter les obstacles et les détresses d'une population rurale. Voilà pourquoi, femmes et hommes, de 17 à 50 ans, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Cette fin d'année est aussi l'occasion de vous remercier pour la bienveillance que vous nous témoignez tout au long de l'année.
Enfin, les pompiers de Cérilly, se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une excellente année 2026.

Lieutenant Corentin Gervais, Chef de centre

LA GENDARMERIE

Adjudant-Chef JEANJEAN Matthieu, affecté depuis le 1er juillet 2025, au sein de la COB de Cérilly en qualité de Commandant de Brigade de Proximité de Cérilly. L'Adjudant-Chef JEANJEAN était affecté auparavant au sein de la Communauté de Brigades de Bourbon l'Archambault.

La brigade de gendarmerie de Cérilly compte quelques nouveaux venus ces dernier mois. Nous sommes heureux de vous les présenter sous la responsabilité du Majore Laetitia Rocquain. Nous demandons à la population d'être vigilante sur des comportements suspects et de les faire remonter.
La gendarmerie est joignable tous les jours par téléphone (04 70 67 51 76 ou le 17). L'accueil physique est également ouvert, impasse du Champ Coudray.

Gendarme DEZALIS Gabrielle, affectée à la Brigade de Cérilly depuis le 1er juillet 2024, sortie de l'école de Gendarmerie de DIJON.

Gendarme DURIEZ Casimir, affecté à la Brigade de Cérilly depuis le 1er juillet 2024, sorti de l'école de Gendarmerie de DIJON.

CENTRE SOCIAL RURAL

Le Centre social propose des services et des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales qui répondent aux besoins et aux attentes des habitants de son territoire. Il est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent participer à ces actions et contribuer au développement de nouveaux projets. L'action du Centre social est soutenue par la CAF de l'Allier, la MSA, le Conseil départemental, les 17 communes et les 2 communautés de communes qui constituent son territoire d'intervention.

Les principales actions menées par le Centre social en 2025 à Cérilly :

- Du 03 novembre 2025 au 26 janvier 2026, le Centre social a lancé un nouveau programme *« Il n'y a pas de santé sans santé mentale »* destiné aux plus de 60 ans. Douze séances gratuites sont proposées depuis le 3 novembre et jusqu'au 26 janvier, à Meaulne et Cérilly au tiers-lieu « Le Rouetton ».

  L'objectif est de prévenir avant de guérir, en prenant soin du corps, du cœur et de l'esprit. Coordonné par Marie, animatrice du Centre social, le programme mêle activités physiques adaptées, groupes de paroles philosophiques, sophrologie, réflexologie plantaire et ateliers créatifs autour de la laine feutrée.

  L'idée est de créer un espace convivial et bienveillant où chacun peut retrouver confiance, lien social et équilibre intérieur. « *On ne soigne pas la solitude qu'avec des mots* » indique Marie. Ces rencontres régulières offrent un rythme, une écoute et une présence, particulièrement précieux pendant l'hiver, période propice au repli sur soi. Les groupes limités à douze personnes favorisent l'échange et la qualité des ateliers. En parlant de santé mentale avec simplicité et bienveillance, le Centre social contribue à briser les tabous et à cultiver le bien-être à tout âge.
- En 2025, 18 habitants de Cérilly ont bénéficié du portage de repas proposé par le Centre social. Ce service est un des éléments-clés de la possibilité offerte à nos aînés de continuer à vivre à leur domicile. Une coopération avec la médiathèque d'Ainay-le-Château permet d'acheminer gratuitement à tous les bénéficiaires qui le souhaitent des lectures adaptées à leurs goûts et leurs envies.

Un projet d'activités d'éveil pour les enfants qui favorisent leur socialisation en animant un lieu où les assistantes maternelles, les jeunes enfants et les parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux, est en cours de création pour 2026 au Tiers-Lieu « Le Rouetton » à Cérilly. Une reprise des activités Petite Enfance à l'école primaire de Cérilly est également à l'étude.

Des ateliers numériques sont ouverts à tout public au Centre social, entièrement gratuits, animés par une médiatrice numérique du Conseil Départemental, en collectif ou individuel. Ces ateliers ont permis aux bénéficiaires d'améliorer les connaissances en numérique (utilisation du téléphone portable, applications, stockage de photos, démarches administratives…).

Des séances itinérantes d'ateliers « Maintien des Acquis Cognitifs » (avec un projet envisagé en 2026 à Cérilly au Tiers-Lieu « Le Rouetton »), de gymnastique senior et les différents ateliers proposés au Centre social font également partie du large panel d'activités proposées aux habitants.

L'année 2025 a été marquée, pour le Centre social, par les 6 axes de son projet social en cours qui définit les grandes orientations sur lesquelles souhaite s'engager l'association. Celles-ci comprennent notamment le développement de la participation et du pouvoir d'agir des habitants, l'itinérance et le développement de la vie sociale dans les territoires isolés, la facilitation de l'accès et du recours aux droits, l'accompagnement de l'engagement et du développement associatif, la conduite d'actions adaptées aux besoins de populations spécifiques (seniors, jeunesse, familles, personnes en situation de précarité) et la pérennisation des activités et services existants.

Le Centre social est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, au 7 Chemin de Dagouret à Meaulne-Vitray.

L'équipe est également joignable au 04 70 06 95 21 ou par mail à l'adresse accueil.csr.meaulne@gmail.com.

Communauté de communes du Pays de Tronçais

Chères habitantes, chers habitants du Pays de Tronçais,

L'année 2025 reste aussi mémorable que 2024 dans l'Histoire institutionnelle française. En vérité, la Vème République connaît des épreuves mais sa solidité demeure encore grâce aux élus locaux. Nous nous efforçons de répondre à vos besoins tout en préservant les finances locales.
Pour 2026, les élus que nous sommes devront maintenir l'efficacité budgétaire et la recherche de nouveaux équilibres financiers. Sachez qu'à la communauté de communes, mes collègues et moi-même avons essayé d'obtenir systématiquement le seuil d'aides et de subventions de 80 % (montant maximum légal). En effet, l'autofinancement ne peut pas se tenir en-dessous de 20 % du coût total hors taxes du projet d'investissement.

De cette manière, l'autofinancement de la communauté de communes demeure le mieux ajusté possible. Ainsi, rigueur, énergie et persévérance sont les maîtres-mots de vos élus communautaires. La gestion des deniers publics révèle une situation et une demande spécifique. Nous tentons d'y apporter une réponse efficace et cohérente malgré la complexification des phénomènes financiers et des outils juridiques.

Tout comme 2024, l'année 2025 se distingue dans l'Histoire du Pays de Tronçais. Dans le cadre de nos principales compétences, nos actions ont été les suivantes :

- la fin des travaux de l'école de Cérilly ;
- le lancement et la fin de la rénovation de l'école d'Ainay-le-Château. À ce titre, 2026 marquera la fin de la rénovation de toutes les écoles du Pays de Tronçais seulement 14 ans après le transfert de la compétence école ;
- l'exécution du programme de voirie pour huit communes sur quinze ;
- le versement de fonds de concours aux communes permettant de financer des projets municipaux.

Pour la culture, les enfants des écoles et les personnes âgées des EHPAD ont participé à créer une magnifique bande dessinée autour des métiers d'autrefois.

Le tourisme excelle et cette compétence rime avec économie. En investissant dans ce secteur nous maintenons, voire créons, de l'emploi sur notre territoire. Nos principaux travaux 2025 sont :

- la fin du nettoyage et de la sécurisation des Forges de Tronçais ;
- la finalisation de la tranche n°1 de la réhabilitation des campings Les Ecossais (Isle-et-Bardais) et du Champ Fossé (Saint-Bonnet-Tronçais) ;
- le lancement de la tranche n°2 de la réhabilitation de ces mêmes campings ;
- le lancement des travaux de la tranche n°1 de la réhabilitation du Cap Tronçais ;
- le lancement du changement des panneaux touristiques dans chaque commune ;
- la mise en place d'une application numérique à l'effigie du Pays de Tronçais.

Je n'oublie pas Forêt d'Exception® :

- la valorisation du Rond de la Cave et la création du sentier pédagogique « Il était une fois Tronçais » ;
- la mise en place d'aménagements pour le public dans les Forêts de Tronçais, Civrais et Soulongis ;
- le déplacement de l'observatoire du brâme du cerf de la communauté de communes ;
- la création d'un auditorium à Thiolais ;
- le lancement du sentier pédagogique « Le sentier des savoirs – Des futaies aux charpentes des cathédrales » avec la création d'un promontoire dominant le bocage bourbonnais contigu, à Thiolais ;
- la réfection complète du grand caillebotis après le pont du grillon menant à l'ancienne plage de l'étang de Saint-Bonnet-Tronçais ;
- l'entretien des ronds de la Forêt, du sentier PMR ou encore de la Futaie Colbert II.

J'espère que l'année 2026 sera aussi profitable que cette année 2025. Je cesserai mes fonctions en avril 2026 après six années à la tête de la communauté de communes et 43 ans d'élu local (Maire et adjoint). Ce n'est pas sans émotion, mais il faut savoir rendre la main pour qu'un nouveau souffle soit impulsé. Durant cette séquence, j'ai souhaité maintenir et améliorer cet héritage précieux qui nous a été transmis. Le Pays de Tronçais demeure un joyau. Il est encore possible de parfaire sa parure afin qu'il puisse continuer d'éblouir et d'être encore plus rayonnant.

Que cette nouvelle année soit le chapitre d'une aventure collective plus passionnante et fructueuse pour notre Pays de Tronçais bien-aimé. Un havre où la solidarité et l'épanouissement sont au cœur des actions pour cultiver notre richesse, nos atouts et construire un avenir où nous resplendirons toujours plus fort.

Merci à vous toutes et à vous tous. Meilleurs vœux et bon vent pour cette nouvelle année, que la santé et la vitalité vous soient toujours assurées. Charlie CHAPLIN a dit « L'obstination est le chemin de la réussite ».

Daniel RONDET
Président de la communauté de communes
Maire de Couleuvre

Une nouvelle application mobile pour explorer, vivre et aimer le territoire autrement.

SEA NORD RIVE DROITE DU CHER

Renouvellement de la conduite d'eau potable de la rue de la Fernault (1100 mL) à Cérilly

Profitant d'un appel à projets à l'initiative de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour le remplacement des conduites fuyardes, le SEA Nord Rive Droite du Cher a pu renouveler les 1100 mètres linéaires (mL) de la rue de la Fernault. Ce tronçon, identifié avec un mauvais indice linéaire de pertes (ILP) en 2020 grâce au schéma directeur d'eau potable réalisé sur la commune, n'est désormais que de l'histoire ancienne. Sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études EGIS et grâce à l'entreprise BARBIERO et l'utilisation d'une trancheuse (technique sans tranchée), le chantier n'aura duré que trois mois, d'avril à juin 2025. Au-delà de la diminution des pertes en eau potable dans la nature, ce chantier permet de réduire le linéaire, encore important sur la commune, de conduites en amiante ciment. Matériau phare d'une époque, il est désormais trop souvent sujet aux casses à répétition.
Le coût du chantier avec les études et la maîtrise d'œuvre s'élève à presque 140 000 € HT avec une participation de 41 805,65 € HT de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, soit environ 30%.

Renouvellement de la conduite d'eau potable de la Bodeterie à la Gadonnerie (1700 mL) à Cérilly

Dans la continuité du chantier de la Fernault, le SEA a également sollicité l'aide de l'Agence de l'Eau pour renouveler la conduite d'eau potable allant du secteur de la Bodeterie et traversant la Gadonnerie car, bien qu'initialement non répertorié dans le schéma directeur de 2020, c'est l'enchaînement de fuites depuis cette date qui a orienté la décision de faire les travaux à cet endroit.
Les abonnés ont vécu de nombreuses coupures et là encore, avec des conduites en amiante ciment, les réparations ne pouvaient que se succéder.
Pour ce chantier et afin de réaliser des économies substantielles, la décision fut prise de poser la nouvelle conduite à côté de l'ancienne presque intégralement en domaine privé. La réalisation n'a donc été possible que grâce à l'accord de tous les propriétaires des terrains.
Les travaux auront duré 4 mois et demi pour un coût de 95 170,69 €HT par l'entreprise Barbiero. L'Agence de l'Eau aura participé à hauteur de 30% à savoir 28 374 €.

Renouvellement de la conduite d'eau potable de la Tilerie (260 mL) à Cérilly

Suite logique après la Gadonnerie mais non subventionnés, les 260 mL de conduite restants à la Tilerie ont pu être renouvelés par l'entreprise Barbiero déjà sur place. Cette fois-ci, il aura fallu travailler sur le domaine public le long de la route départementale 128 pour un coût d'environ 30 000 € HT.

Renouvellement des conduites à la Breure (780 mL) et aux Nodins (480 mL) à Cérilly

Toujours sur la commune de Cérilly et grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau, le SEA prévoit le remplacement des conduites en amiante ciment des secteurs fuyards de la Breure et des Nodins. Il s'agit des deux derniers secteurs les plus critiques en indice linéaire de pertes (ILP) identifiés par le schéma directeur de 2020.
Les travaux ont commencé depuis le mois de novembre 2025 pour une durée prévisionnelle de 4 mois.
C'est l'entreprise Barbiero qui a été retenue suite à l'appel d'offres pour ce marché avec une participation financière de l'Agence de l'Eau à hauteur de 30%.
Avec ces derniers chantiers c'est un peu plus de 4,3 kms de conduite qui seront renouvelés pour réduire les pertes d'eau potable et améliorer le service rendu aux abonnés.

Poursuite du Schéma Directeur d'Assainissement et des Eaux Pluviales de Cérilly

En 2023, le SEA a lancé une étude pour la réalisation d'un diagnostic de gestion des eaux usées et pluviales sur la commune de Cérilly. En 2025 a eu lieu la deuxième phase de l'étude à savoir les campagnes de mesure de pollution et de débit permettant d'affiner la compréhension du fonctionnement du réseau d'assainissement en divers points stratégiques. La phase terrain a duré quelques semaines sur une période choisie comme la plus défavorable pour le réseau d'assainissement, à savoir en nappe haute. Une réunion avec les membres du comité de pilotage aura permis de valider l'avancement de l'étude mais surtout d'orienter les prochaines investigations dites complémentaires pour déboucher sur un schéma directeur. Il s'agit d'un planning pluriannuel de travaux permettant de répondre aux exigences règlementaires.
Pour 2026, commenceront donc ces investigations qui se matérialiseront par des visites chez certains abonnés pour vérifier la conformité des rejets mais aussi des passages caméra dans des collecteurs publics identifiés comme problématiques et enfin des tests à la fumée pour détecter des erreurs de raccordement sur des réseaux séparatifs.

Travaux d'assainissement de la tranche 3 à Hérisson

Projet de plusieurs années, les derniers travaux d'assainissement de la rive gauche de l'Aumance à Hérisson ont débuté au mois de mai 2025 avec la troisième tranche. Cette opération conjointe entre la municipalité d'Hérisson et le SEA a été rendue possible grâce au concours financier du Département de l'Allier.
L'objectif de ces travaux était la création d'un réseau séparatif permettant de raccorder au réseau public d'assainissement les abonnés de la rue des Jardins et de la rue de la Croix Verte.
Le chantier s'est terminé en octobre 2025 soit une durée totale de 5 mois. Désormais une trentaine d'habitations vont pouvoir se raccorder à ce nouveau réseau et disposent de deux ans pour pouvoir le faire.
Le coût du chantier avec les études et la maîtrise d'œuvre s'élève à environ 420 000 € HT avec une participation financière du département de l'Allier de 66 828,00 € soit environ 16% du coût total.

Pollution du réseau d'assainissement de Cérilly

Au cours de l'année 2025, entre mars et septembre, il a été détecté une concentration anormalement élevée d'un métal lourd à la station d'épuration de Cérilly. S'agissant d'un évènement ponctuel, il est fort probable qu'il s'agisse d'une introduction volontaire dans le réseau d'assainissement. Les services de la Police de l'Eau ont été informés aussitôt de cette pollution anormale mais le seuil de la règlementation n'a pas été franchi.
Cependant, le SEA souhaite rappeler qu'un réseau d'assainissement n'est dédié qu'à collecter les eaux usées d'origine domestique mais en aucun cas des métaux lourds. Ce message vise donc à sensibiliser chacun de nos responsabilités vis-à-vis de ce que nous rejetons dans l'environnement car certaines substances peuvent être dangereuses pour tous !

Exonération de la redevance « Consommation d'eau potable » de l'Agence de l'eau, le compteur d'élevage

En application depuis le 1er janvier 2025, plusieurs redevances de l'agence de l'eau apparaissent sur les factures d'eau et d'assainissement des abonnés. Pour l'une d'elles, à savoir la redevance « Consommation d'eau potable », il est possible de bénéficier d'une exonération à la condition que le compteur soit dédié à une activité d'élevage référencée auprès de la chambre d'agriculture. Attention, un compteur qui servirait à l'élevage mais qui alimente une habitation ne pourra pas être exonéré. Dans ce cas présent, la seule possibilité consiste à contacter le SEA afin de prévoir l'installation d'un autre compteur et individualiser les consommations. Au cours de l'année 2025 il est possible que de nombreux abonnés aient été exonérés de cette redevance par erreur car il n'avait pas été précisé que seuls les élevages professionnels pouvaient bénéficier de cette exonération. Les corrections seront apportées en 2026.
Pour plus d'informations nous invitons les abonnés à contacter le SEA pour les renseigner au mieux selon la situation.

Bureaux : 04 70 06 50 51 - Astreintes : 06 73 88 96 35

SICTOM de CÉRILLY

Au niveau départemental, cinq collectivités ont en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères :

- le SICTOM de la Région Montluçonnaise,
- le SICTOM Nord Allier,
- le SICTOM Sud Allier,
- Vichy Communauté,
- le SICTOM de Cérilly.

En 2016, ces cinq collectivités se sont regroupées pour créer une SPL (Société Publique Locale) afin de construire et d'exploiter un centre de tri départemental basé à Chézy. Ce rapprochement est aujourd'hui une réussite puisqu'il nous permet d'être indépendants. Si nous n'avions pas fait cet investissement, le contenu de nos bacs roulants à couvercle jaune aurait été traité à Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme et nous n'en serions pas propriétaires. Nous ne pourrions donc pas en assurer la vente vers les usines de recyclage, une fois le tri réalisé par matière. L'exploitation du centre de tri a débuté avec la mise en place par le gouvernement de l'extension des consignes de tri et donc pour le SICTOM de Cérilly la suppression des colonnes de tri et la distribution de bacs individuels ou collectifs à couvercle jaune.

Pour les ordures ménagères des bacs noirs, l'objectif principal de la politique gouvernementale est la suppression des centres d'enfouissement à partir de 2028. Dans notre département de l'Allier, trois collectivités sont concernées, le SICTOM de la région Montluçonnaise, Vichy communauté et le SICTOM de Cérilly. Pour les deux autres collectivités, les ordures ménagères sont déjà incinérées à l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) de Bayet d'une capacité à ce jour de 60 000 tonnes.

Il a donc été décidé, une nouvelle fois, de se regrouper tous les cinq, plus une collectivité du Sud-Ouest du département de la Saône et Loire - le SMEVOM du Charolais - avec l'accord des régions Bourgogne-Franche Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, la compétence déchet étant régionale, et le SMEVOM dépourvu d'autre solution. Nous avons constitué un GAC (Groupement d'Autorités Concédantes) dont l'objet est l'agrandissement et la modernisation de l'UVE actuelle. Sa capacité doit être portée à 115 000 tonnes ce qui correspond à la quantité de déchets produits par les six collectivités, auxquels s'ajoutent règlementairement 20% de vide de four destinés à accueillir des déchets tiers. Une turbine sera également ajoutée pour produire de l'électricité, injectée sur les circuits ENEDIS. Ce projet, il faut le reconnaître, nécessite des investissements importants. Mais porté par les six collectivités, il va sécuriser le traitement de nos ordures ménagères et encombrants de déchetterie pour les 30 prochaines années.

Ce qui est attendu également, ce sont des économies. Si le traitement a un coût, la production et vente de vapeur à la SARIA ainsi que la production et vente d'électricité viendront en diminution. Il faut aussi prendre en considération l'explosion de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur l'enfouissement des déchets. D'un montant de 10€/tonne en 2014, elle est aujourd'hui à 67€ HT et annoncée à plus de 100€ HT en 2030. Cela devient insupportable.

Pour les UVE, la TGAP est à ce jour de 15€ la tonne et passera à 30€ en 2030. La fin du chantier et l'accès pour toutes les collectivités à la nouvelle UVE sont prévus le 1er janvier 2030, ce qui, je l'espère, permettra un coût de traitement décent de nos ordures ménagères.

Là aussi, l'Allier fait donc preuve d'innovations. L'entente entre toutes les collectivités a abouti à deux projets dont le département peut être fier.

Les déchetteries se sont modernisées et équipées afin de répondre aux nouvelles réglementations. Le SICTOM de Cérilly, à ce jour, a mis en place toutes les REP (Responsabilité Élargie du Producteur) ce qui accroît la complexité du rôle des gardiens. Ils sont là à votre service et je vous demande de les solliciter, bien sûr, mais aussi de les respecter.

Bernard Tigé Président du SICTOM de Cérilly.

CALENDRIER 2026

Sortir sa poubelle la veille, c'est s'assurer de ne pas rater la collecte

commune de Cérilly

JANVIER		
LU	5	BAC NOIR(OM)
LU	12	BAC JAUNE (TRI)
LU	19	BAC NOIR(OM)
LU	26	BAC JAUNE (TRI)

FEVRIER		
LU	2	BAC NOIR(OM)
LU	9	BAC JAUNE (TRI)
LU	16	BAC NOIR(OM)
LU	23	BAC JAUNE (TRI)

MARS		
LU	2	BAC NOIR(OM)
LU	9	BAC JAUNE (TRI)
LU	16	BAC NOIR(OM)
LU	23	BAC JAUNE (TRI)
LU	30	BAC NOIR(OM)

AVRIL		
LU	6	BAC JAUNE (TRI)
LU	13	BAC NOIR(OM)
LU	20	BAC JAUNE (TRI)
LU	27	BAC NOIR(OM)

MAI		
LU	4	BAC JAUNE (TRI)
LU	11	BAC NOIR(OM)
LU	18	BAC JAUNE (TRI)
LU	25	BAC NOIR(OM)

JUIN		
LU	1	BAC JAUNE (TRI)
LU	8	BAC NOIR(OM)
LU	15	BAC JAUNE (TRI)
LU	22	BAC NOIR(OM)
LU	29	BAC JAUNE (TRI)

JUILLET		
LU	6	BAC NOIR(OM)
LU	13	BAC JAUNE (TRI)
LU	20	BAC NOIR(OM)
LU	27	BAC JAUNE (TRI)

AOUT		
LU	3	BAC NOIR(OM)
LU	10	BAC JAUNE (TRI)
LU	17	BAC NOIR(OM)
LU	24	BAC JAUNE (TRI)
LU	31	BAC NOIR(OM)

SEPTEMBRE		
LU	7	BAC JAUNE (TRI)
LU	14	BAC NOIR(OM)
LU	21	BAC JAUNE (TRI)
LU	28	BAC NOIR(OM)

OCTOBRE		
LU	5	BAC JAUNE (TRI)
LU	12	BAC NOIR(OM)
LU	19	BAC JAUNE (TRI)
LU	26	BAC NOIR(OM)

NOVEMBRE		
LU	2	BAC JAUNE (TRI)
LU	9	BAC NOIR(OM)
LU	16	BAC JAUNE (TRI)
LU	23	BAC NOIR(OM)
LU	30	BAC JAUNE (TRI)

DECEMBRE		
LU	7	BAC NOIR(OM)
LU	14	BAC JAUNE (TRI)
LU	21	BAC NOIR(OM)
LU	28	BAC JAUNE (TRI)

Jours et horaires d'ouvertures des déchetteries

	Déchetterie d'Ainay	Déchetterie de Cérilly
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	08h30-12h / 14h-17h
Mercredi	08h30-12h / 14h-17h	Fermée
Jeudi	Fermée	08h30-12h / 14h-17h
Vendredi	08h30-12h / 14h-17h	Fermée
Samedi	08h30-12h	14h-17h

Pour toute question relative à la gestion des ordures ménagères et du tri sélectif, merci de contacter le SICTOM au

04 70 66 21 51

Plus d'informations sur le site web : https://www.sictom-secteur-cerilly.fr/

ANTENNE DE L'OFFICE DE TOURISME À CÉRILLY

De janvier à octobre 2025, l'antenne de l'Office de Tourisme à Cérilly a enregistré 2 530 demandes.
La commercialisation des produits « groupes » a, une fois de plus, très bien fonctionné cette année, avec 23 groupes reçus à Tronçais, soit près de 500 personnes guidées à la découverte de la forêt de Tronçais.

Du 9 juillet au 31 août 2025, 11 visites guidées estivales ont été organisées :

- 5 autour de la thématique « Tronçais pendant les 2 guerres mondiales »
- 6 sur le thème « Chênes et légendes ».

Ces visites guidées par l'Office de Tourisme, à destination des clientèles individuelles, ont rassemblé 188 personnes au départ de l'antenne touristique de Cérilly.

Ainsi, un total de 3 218 actes d'accueils touristiques a été enregistré entre janvier et octobre 2025 sur Cérilly. Ces chiffres sont stables par rapport à la saison 2024.

Des nouveautés estampillées « Tronçais » sont proposées à la boutique de l'Office de Tourisme

La boîte à brame

Parapluie Tronçais

Porte-clef décapsuleur

Stylo Bic 4 couleurs Tronçais

MONTLUÇON Tourisme

Montluçon Tourisme - Antenne de Cérilly
1, rue Nicolas Baudin- 03350 Cérilly
Email : troncais@montlucon-tourisme.fr Tél. 04 70 67 55 89

ÉCOLE PRIMAIRE « CHARLES-LOUIS PHILIPPE »

L'école primaire Charles-Louis Philippe compte 85 élèves répartis en cinq classes :

- 17 TPS-PS-MS : Mme Leroi
- 19 GS-CP : Mme Guizon
- 15 CE1 - CE2 : Mmes Limoges et Quaire (complément de temps partiel et décharge de direction),
- 18 CE2-CM1 : M. Venant
- 16 CM2 : Mmes Merlin et Dubost (complément de temps partiel)

L'enseignante spécialisée du RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en difficultés), Mme Samain, a rejoint l'équipe enseignante et intervient auprès des élèves qui rencontrent des difficultés, dans les 14 communes qui constituent son secteur d'intervention.

Education aux médias et à l'information

Chaque année, la classe de CE1-CE2 est inscrite au projet « Prouve-le » qui vise à sensibiliser les élèves aux fausses informations en vérifiant l'information grâce à un travail de recherche sur internet.
Le 3ème numéro des *Echos liés de Cérilly*, journal scolaire, est paru en juillet.

Education artistique et culturelle

Les classes de CM1 et CM2 ont participé en 2024-2025 à un projet d'éducation artistique et culturelle, initié par la communauté de communes et tourné vers la bande dessinée. Thibault Lambert, auteur et illustrateur, a rencontré les résidents des EHPAD de Cérilly, Hérisson et St Bonnet qui ont évoqué les différents métiers nécessaires à la gestion du bois, autrefois. Puis les classes ont découvert certains de ces métiers et les ont mis en dessins et en textes grâce à l'artiste qui les a accompagnés dans l'écriture d'une BD.
Les élèves de CM1 et CM2 ont été invités par les animatrices de l'EHPAD de Cérilly à une conférence animée par un agent de l'ONF, et proposée aux résidents, sur la gestion de la forêt, aujourd'hui.

Lutte contre le harcèlement

Les gendarmes sont intervenus auprès de la classe de CE2-CM1 sur la violence physique, verbale ou psychologique, et auprès de la classe de CM2 sur les écrans. La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité nationale. À l'occasion de la journée *Non au Harcèlement*, les élèves de maternelle et CP ont travaillé sur la différence à partir du conte *Le Vilain Petit Canard*. Les CE1-CE2 et les CM ont participé à un webinaire sur la moquerie pour les plus jeunes et sur le harcèlement pour les plus grands. Chaque élève a écrit sur un bracelet un mot gentil à l'un de ses camarades de classe. Une affiche collective a été réalisée grâce aux empreintes d'une main de chaque élève.

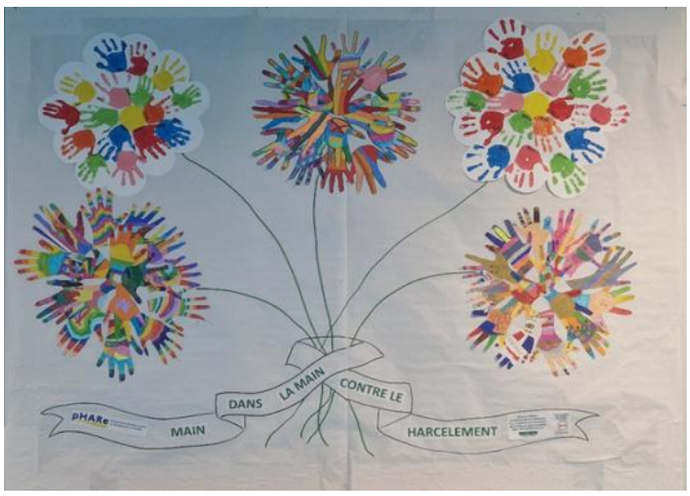

Les TPS, TP et GS au parc des loups de Chabrières

Voyages et sorties

Les élèves de maternelle et de CP se sont rendus au parc animalier des Loups de Chabrières en Creuse le 27 mai. Ils ont visité la mini-ferme et ont participé à un atelier « empreintes ».
Les élèves du CE1 au CM2 ont visité le moulin Richard de Bas à Ambert et fabriqué leur propre feuille de papier. Ils ont ensuite participé à un rallye Nature au Jardin pour la Terre à Arlanc.
Trois sorties en forêt avec des ateliers encadrés par Cap Tronçais sont programmés sur toute l'année scolaire 2025-2026 pour la classe de CE1-CE2. Le 13 octobre a permis d'en apprendre plus sur les champignons et les élèves ont participé à une découverte sensorielle de la forêt. Les deux autres journées sont prévues les 26 février et 11 mai 2026 avec des ateliers sur les arbres et les animaux.

Cuisine

Comme chaque année, les élèves de maternelle et de CP ont régalé les papilles de leurs camarades en confectionnant des galettes des rois, de la pâte à crêpes et le goûter de Noël.

Développement durable

L'opération « Nettoyons la Nature » a été reconduite le mardi 30 septembre. Toutes les classes ont ramassé les déchets aux alentours de l'école et dans les rues de Cérilly. Les élèves trient les déchets au sein de l'école et contribuent à différentes actions qui entrent dans le cadre du développement durable. En 2025, l'école est entrée dans une démarche de développement durable labélisée E3D, niveau 3, expert

Sport

Le cycle Natation s'est déroulé les jeudis matin du 18 septembre au 4 décembre à la piscine de St Amand. Certains nageurs ont validé le test d'aisance aquatique et les CM2 ont pu valider le test du « savoir nager ».
Toutes les classes de la GS au CM2 ont pratiqué un cycle Hand.
Une intervention tennis a débuté le 10 mars pour les GS, CP et CE1-CE2 avec les compétences d'un éducateur de tennis.

Tennis pour les CE1-CE2

Les CE2-CM1 et CM2 à la piscine de St Amand

USEP : Pétanque

USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) : les sorties USEP, hors temps scolaire, le mercredi, sont encadrées par Mme Merlin. Les élèves inscrits participent à différentes activités sportives avec leurs camarades des autres sections USEP. La journée du sport scolaire s'est déroulée à Cérilly, le 17 septembre. Les jeunes sportifs ont pu pratiquer le hockey, du cirque, du badminton et de la pétanque.

Aïkido : les CE2-CM1 et les CM2 ont participé à une séance de découverte de cet art martial japonais, jeudi 16 octobre.

Liaison école-collège

Le projet Castor informatique est un concours de logique, de déduction avec l'outil informatique. Les épreuves ont lieu en décembre pour les CM et se réalisent avec le concours de Mme Bontemps, professeure de Technologie du collège.
Deux journées d'intégration au collège pour les CM ont été organisées.
La première journée a eu lieu le vendredi 21 mars. Les élèves ont participé à un escape game pour découvrir le collège, à des ateliers sciences préparés par chaque classe, à une promenade vers la mare et la haie plantée par les élèves en début 2024, puis un marionnettiste a présenté son métier.
Un second temps s'est déroulé le mardi 10 juin. Durant cette journée, les élèves ont participé à des ateliers d'EPS, d'anglais, de musique, à un défi-maths, à un défi-lecture sur des livres étudiés en classe. Ils ont également présenté des saynètes en lien avec le conte *Le petit chaperon rouge* qui ont été enregistrées dans le studio TV. Les CM2 de Cérilly ont présenté un théâtre d'ombre.

Scannez le QR code pour découvrir les saynètes en lien avec le conte « Le petit chaperon rouge »

Spectacle

La kermesse de l'école a eu lieu le vendredi 20 juin.
Le spectacle de marionnettes offert aux enfants pour Noël par l'association des parents d'élèves, les Bambinos, s'intitule *Un cadeau* joué par la compagnie Vichyssoise Lyéofil.

Noël

Des calendriers 2026 sont réalisés par tous les élèves de l'école. Chaque élève a reçu des cadeaux offerts par la communauté de communes et par l'association des parents d'élèves. Les élèves ont préparé des chants pour la venue du Père Noël.

Les enseignants remercient leurs élèves, les familles, la municipalité, la communauté de communes du Pays de Tronçais, la principale et les enseignants du collège, les employés communaux et intercommunaux, l'association de parents d'élèves des Bambinos, les bénévoles de la bibliothèque, les intervenants, ... pour leur aide et le financement des actions et projets.

COLLÈGE « FRANÇOIS PÉRON »

Sur l'année scolaire 2024-2025, le collège François Péron a accueilli 116 élèves, répartis sur 6 classes. Un très grand nombre d'activités sont proposées aux élèves tout au long de l'année.

La construction du projet d'orientation

Afin de préparer l'échéance du passage au lycée en fin de 3ème, les élèves sont accompagnés tout au long des années de collège pour préparer leur projet d'orientation. Ainsi, l'élève apprend progressivement à comprendre le monde économique et professionnel, connaître la diversité des métiers et des formations, développer son sens de l'engagement et de l'initiative et élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle. Des temps d'échanges avec des professionnels et des représentants des différents lycées ont été organisés, avec en point d'orgue le Forum des métiers, qui s'est tenu en mars à la salle des fêtes de Cérilly. Les élèves se sont également rendus au forum Cap Avenir de Montluçon. Des mini-stages en lycée sont proposés aux élèves de 3ème pour une journée de découverte de leurs futurs établissements. Ils ont été sensibilisés au monde de l'entreprise lors d'un stage d'une semaine dans le lieu de leur choix, ce qui a donné lieu à une restitution sous forme d'oral blanc de brevet. Les élèves de 4ème, suite à leur participation au concours « Forindustrie », ont gagné une visite à l'entreprise Forecreu de Commentry, leader mondial dans son domaine d'activités industrielles. Les élèves se sont rendus au forum Cervolix, présentant les métiers de l'aéronautique, ainsi qu'au « Village de l'industrie », en partenariat avec l'IUT de Montluçon.

Le parcours de santé, le parcours citoyen et la Classe défense

L'Assemblée de jeunes de Cérilly rassemble des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème), pour échanger sur les projets qu'ils souhaitent porter au niveau de la commune. Les élèves délégués de classe sont associés aux différentes instances, et participent activement aux divers projets.

Des séances de prévention et d'information sont organisées tout au long de l'année, autour de thématiques diverses telles l'éducation à la vie affective et à l'égalité filles-garçons, ainsi que la prévention du harcèlement et la citoyenneté numérique. Sont également abordés des thèmes en lien avec la santé telles la nutrition ou la prévention des addictions. Les élèves ont été sensibilisés au don d'organe, ainsi qu'aux handicaps visibles et invisibles. Ils ont assisté à la projection d'un documentaire sur les conditions de vie des jeunes en Ukraine, suivie d'un temps d'échange.

La Classe défense est parrainée par la 13ème Base de soutien du matériel d'Yzeure. L'année est marquée par des temps forts et symboliques. Ainsi, la classe défense a participé à plusieurs cérémonies : les 11 novembre, 19 mars, 19 avril et 8 mai au monument de Cérilly, avec la présence d'un élève qui porte le drapeau de la classe défense, la lecture de textes et la Marseillaise. D'autre part, les élèves sont allés visiter la 13ème BSMAT, découvrant ainsi les différents métiers de l'armée et le fonctionnement d'une base militaire. Ils ont également participé au Rallye citoyen, qui réunit chaque année toutes les Classes défense du département, avec leurs unités marraines, pour des activités organisées par les armées, la police, la gendarmerie ainsi que les associations mémorielles, sur le thème « 1945, le retour des absents : déportés, réfugiés et rapatriés ». Afin de contribuer au devoir de mémoire, les élèves de 3ème ont visité le village martyr d'Oradour sur Glane.
Les élèves sont également formés aux premiers secours, et passent le PSC1.

L'éducation artistique et culturelle

La chorale, à laquelle participent près des deux-tiers des élèves, leur permet de pratiquer le chant tout au long de l'année, avec les deux grands rendez-vous que sont la « rentrée en musique » en début d'année scolaire, et le spectacle de fin d'année en juin. Grâce à l'atelier théâtre, la troupe des élèves a répété avec un comédien professionnel de Double zoo production, puis présenté son travail lors d'un spectacle à la salle des fêtes. Plusieurs représentations ont été organisées.

Des séances cinéma à la salle des fêtes mais aussi des pièces de théâtre, en partenariat avec Le Cube à Hérisson : « Le verso des images – Louis Braille », en parallèle d'ateliers sur la découverte des handicaps visuels, « Matcha girl », en parallèle d'ateliers autour de l'utilisation de caméras et plus spécifiquement d'images macroscopiques, ainsi qu'un atelier suivi d'un spectacle sur la correspondance entre Victor Hugo et Juliette Drouet. Invités par les Amis de l'Opéra de Vichy, les 5èmes et 4èmes ont eu la chance d'assister à une représentation de « Dom Juan », d'après Molière, mise en scène par Macha Makeïeff (2 nominations aux Molières 2025).

Le club nature et les activités de développement durable

Le collège a obtenu le renouvellement de la labellisation « E3D niveau 3 », ce qui correspond au niveau expert. Des superpouvoirs de la salamandre à la fabrication de lessive à base de lierre en passant par le comptage des nids d'hirondelles, le Club nature découvre la richesse de la nature par des activités sur le terrain. Ainsi, la mare située au départ du sentier pédagogique sert d'observatoire du vivant. Les élèves se sont rendus à la ferme du Rutin, avec la découverte de produits locaux. En marge du festival du film environnemental, les 5èmes ont également participé à des ateliers au tiers-lieu de Cérilly « Le Rouetton » sur le thème « Habiter la forêt » et sur l'impression végétale.

Les projets sportifs et l'association sportive

L'Association sportive du collège est particulièrement dynamique grâce à un taux d'adhésion dépassant les 65%, ce qui est exceptionnel au regard des chiffres départementaux et académiques. L'AS propose deux séances par semaine, sur le temps de la pause méridienne, plus des activités ou compétitions les mercredis. Ainsi, les élèves ont participé aux compétitions de tennis et d'équitation, et préparé un spectacle d'accrosport en lien avec le spectacle de la chorale. Les collégiens ont également participé à la journée du sport scolaire en septembre. Le cross du collège est organisé chaque automne, sous la forme d'une course parrainée permettant de récolter des fonds pour l'association ELA de lutte contre les leucodystrophies.

Les projets scientifiques

Les élèves du collège participent à de nombreux concours scientifiques, dans lesquels ils sont régulièrement primés. Ils ont ainsi participé aux concours « Castor et Algorea », permettant de découvrir l'informatique et les sciences du numérique, ainsi qu'au concours « Eiffel » en lien avec l'enseignement des sciences et des technologies. Le projet inter-établissements « TEMA 2025 » a consisté à réfléchir sur les enjeux techniques d'un vol habité vers Mars. Les missions de nos élèves de 4ème ont été de concevoir un prototype d'engin robotisé, et de préparer physiquement et mentalement les astronautes. Ce projet a été jalonné de sorties à Vulcania et Hall 32. Une classe de 5ème a profité de la dernière sortie à Vulcania, lors de laquelle nos élèves ont brillamment remporté le coup de cœur du jury. Lors de la participation au concours « C Génial », les élèves de 5ème sont allés présenter leurs projets à Clermont-Ferrand. Pour le concours « Génies de la construction », certains ont réalisé deux maquettes correspondant à des projets : le studio de Péron TV et l'installation de panneaux solaires sur le toit du kiosque. Citons également le concours « Challenge des métiers de l'industrie », pour lequel les 3èmes ont travaillé sur le design, la conception et la réalisation d'une maquette de voiture de course. Ils ont remporté la course de voitures, ainsi que le Prix de l'engagement. Les 6èmes et 5èmes sont allés à Paléopolis, pour des ateliers en lien avec les fouilles archéologiques.

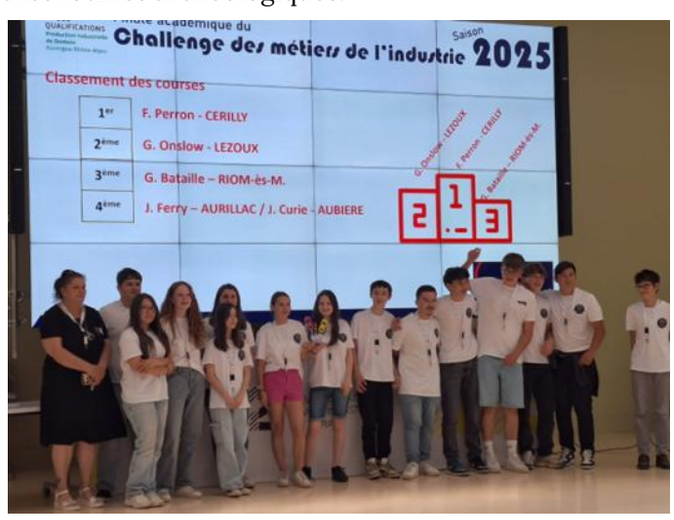

Les projets littéraires et linguistiques

Les projets littéraires et linguistiques sont nombreux également, avec le concours « Défi des mots », la participation à l'Eurodictée (une dictée en français, anglais et espagnol), les concours « Big Challenge » (en anglais) et « Les mots en or » (concours international d'orthographe). Les élèves de 5ème se sont essayés à l'écriture du « journal de bord de François Péron », en partenariat avec l'Association François Péron. Les latinistes ont visité le site de Gergovie et ont décroché un beau 7ème prix académique au difficile concours Arelacler. Un voyage en Angleterre a été organisé : 54 élèves sont partis pour une semaine à Londres et Windsor, avec de nombreuses visites et une immersion chez des familles anglaises. Le film du voyage a été projeté le 19 juin.

Les journées d'intégration des élèves des écoles primaires

Les élèves des écoles du secteur ont été accueillis sur deux journées d'intégration. En mars, les CM2 sont venus découvrir le collège et participer à une journée d'échange avec les 6èmes, avec un jeu de piste à base d'énigmes mathématiques pour se familiariser avec les lieux et connaître le rôle de chacun, des expériences scientifiques préparées par les écoliers, une balade sur le sentier pédagogique, ainsi que l'intervention d'un marionnettiste. Lors de la 2nde journée d'échanges, en juin, différents défis (français, mathématiques, anglais, sport) ont été proposés, ainsi que l'enregistrement dans le studio de Péron TV de la saynète préparée par chaque groupe, sur le thème du Petit Chaperon rouge.

La remise des diplômes

Pour clore l'année 24-25, les anciens élèves de 3ème ont été réunis pour la cérémonie de remise des diplômes du Brevet le 28 novembre dernier. Bravo à tous les lauréats !

ASSEMBLÉE DES JEUNES

Le 3 février dernier, dans les locaux du collège en présence de quelques anciens membres, des parents et de l'équipe pédagogique, une nouvelle Assemblée des Jeunes a été installée.
À l'issue d'une élection, quelques jours auparavant, 12 jeunes, pleins d'idées, se sont investis pour améliorer le quotidien à travers des projets liés à la nature, aux aménagements des espaces publics, au vivre ensemble, notamment. C'est l'occasion aussi d'aborder la démocratie et le fonctionnement de l'institution municipale.
Comme il est souvent long de mettre des projets en place, le mandat des jeunes conseillers passe de 1 an à 2 ans, pour mieux suivre les avancées.
Félicitations aux nouveaux élus !

PÉRON TV

Inauguration du studio

L'année 2025 a commencé avec l'inauguration du studio TV tant attendu. Le collège François Péron dispose désormais d'un équipement unique dans l'académie.

Interview de Serge Barbet

Pour l'occasion, les actuels et anciens élèves ont proposé une rétrospective de l'aventure Péron TV, des balbutiements à l'inauguration d'un studio professionnel puis ont invité les personnalités qui ont soutenu le projet à s'installer sur le plateau pour des interviews diffusées en direct. En matière d'EMI, Cérilly est une référence. Le directeur national du CLEMI, Serge Barbet, le référent académique EMI, Nicolas Rocher et le correspondant académique, Jean-Emmanuel Dumoulin étaient présents aux côtés de nombreux élus parmi lesquels le sénateur, Bruno Rojouan, le conseiller départemental, Christophe de Contenson et le maire de Cérilly, Fabien Thevenoux. Pensé comme un outil au service du déploiement de l'Éducation aux Médias et à l'Information et de la valorisation du territoire et de ceux qui l'habitent, le studio TV a été financé grâce au CNR représenté lors de l'inauguration par Noura Orloff, à la dotation du concours « S'engager pour les quartiers » et aux innombrables prix remportés par les élèves depuis 2018.

Journée départementale de la semaine de la presse et des médias dans l'école

Avec ce plateau TV, le collège est désormais un tiers-lieu EMI à l'échelle académique. Les élèves et enseignants de l'académie peuvent solliciter l'établissement pour une visite, un accompagnement d'un projet spécifique. Par ailleurs, le collège accueille la journée départementale de la semaine de la presse et des médias dans l'école. Une classe du collège de Cosne d'Allier et du Lycée agricole du bourbonnais de Neuvy ont ainsi pu découvrir l'équipement dont jouissent les collégiens cérillois et participer à des ateliers avec une dizaine de professionnels des médias et de l'information dont Guillaume Frixon, le correspondant en Auvergne de TF1, venu dispenser ses conseils en matière de reportage audiovisuel.

Intervention de Guillaume Frixon

Le Plan Eiffel

Avant l'inauguration du studio TV, le collège était transformé en plateau de cinéma pour les besoins du tournage du *Plan» Eiffel*, une série imaginée, écrite et réalisée par les collégiens. Rédigée l'année précédente dans le cadre du dispositif du Centre National du Cinéma « Écris ta série », *Le»Plan»Eiffel* met en scène de jeunes adolescents qui fourmillent d'idées loufoques pour contester les conséquences sur leur quotidien d'un grand projet d'infrastructure. *Le»Plan»Eiffel»* met en question la place des jeunes générations dans la prise de décisions qui façonneront le monde dans lequel elles vivront. *Le»Plan»Eiffel»*c'est aussi une histoire à hauteur de collégiens qui interroge d'autres transitions : la crainte du déménagement, l'éloignement avec ses amis d'enfance, la fragilité des contextes familiaux et des liens amicaux, la difficulté à assumer ses singularités au sein d'un monde très codifié. Cette série ayant été plébiscitée par le jury du CNC, elle a donné lieu au projet « Réalise ta série ». Durant quatre jours, le collège a été transformé en plateau de cinéma. Accompagnés par une équipe complète de cinéastes issus du collectif Les Turbulentes !, les élèves ont réalisé l'épisode pilote de la série. Après avoir adapté le scénario aux lieux de tournage, ils ont procédé au casting, transformé un logement de fonction en chambre d'enfant et supervisé le tournage. Ainsi, il ont pu expérimenter les différents métiers du cinéma, de la mise en scène à la prise de son, en passant par la gestion de la lumière et la direction d'acteurs.

De nouvelles lignes au palmarès

- **Lauréat du concours Médiatiks académique**

À l'instar des années précédentes, la rédaction de Péron TV a eu le loisir d'être lauréate de différents concours académiques et nationaux. À l'échelle académique, le collège de Cérilly est désormais reconnu comme un établissement pilote EMI « exemplaire dans la conduite de projets innovants, ambitieux et partagés. Son expertise rayonne bien au-delà de ses murs, inspirant collègues et établissements voisins ». La rédaction de Péron TV a reçu cette année, un prix « ambassadeur » du concours Médiatiks académique.

- **Lauréat du concours Europorters**

Les propositions éparses de l'Assemblée des Jeunes : aménagement d'une mare, plantation d'une haie, installation de bancs et de jeux ont contribué à la création d'un authentique sentier pédagogique. Ce parcours de 3,4 kilomètres au cœur du village mêle histoire, patrimoine et environnement et offre aux habitants un authentique observatoire du vivant.

Ce sentier appelé François Péron, en hommage au célèbre naturaliste et explorateur du village, né il y a 250 ans, ayant été partiellement financé par des fonds européens, a été présenté au cœur du parlement européen. En effet, il a été l'objet d'un reportage de la rédaction de Péron TV, primé dans le cadre du concours Europorters qui demande aux jeunes de mettre en avant la manière dont l'Union Européenne influence leur quotidien.

Visite du parlement européen

Les auteurs du reportage ont ainsi passé deux jours à Strasbourg lors desquels ils ont visité le parlement européen, interviewé deux députés européens et visité le centre d'impression du journal *Les» Dernières» Nouvelles» d'Alsace*. Véritables journalistes, ils ont profité de leur séjour strasbourgeois pour réaliser un reportage sur une balade climatique organisée par l'agence du climat. Objectif : comprendre comment les villes vont s'adapter au dérèglement climatique. Un reportage qui a été diffusé lors de la quatrième édition du festival du film environnemental.

- **Lauréat du concours 48h du reportage sur smartphone**

Une équipe engagée par le collège François Péron a remporté le prix des collèges et lycées des 48h du reportage sur smartphone. Une habitude pour la rédaction de Péron TV, pleinement engagée dans l'Éducation aux Médias et à l'Information.

Depuis quatre ans, les 48h du reportage sur smartphone sont un temps fort de la vie de la rédaction de Péron TV. Organisé par l'association Planète Jeunes Reporters, ce concours porte bien son nom. Les participants disposent de 48 heures pour réaliser un reportage sur un thème tiré au sort.

Les élèves sont alors placés dans la peau de journalistes audiovisuels. Charge à eux de définir un sujet, choisir un angle, identifier les personnes à interviewer, tourner les images, enregistrer le commentaire et réaliser le montage. Le tout sur un smartphone.

Cet exercice complet d'Éducation aux Médias et à l'Information permet d'appréhender les contraintes logistiques et matérielles qui pèsent sur les journalistes au quotidien. Réalisés en un temps record, les reportages « Le développement du vélo en milieu rural » et « Fête le futur : vers l'égalité des genres en 2100 » ont impressionné le jury par la maturité du commentaire et par la maîtrise des techniques journalistiques. Une belle reconnaissance pour des élèves inscrits dans des projets EMI ambitieux.

Le parcours « Vers l'égalité des genres en 2100 » de la classe-média amène les élèves à imaginer ce que pourrait être un monde où l'égalité des genres serait atteinte en 2100. Ils mènent avec des intervenantes issues d'univers variés des entretiens pour dresser l'état des lieux des inégalités genrées avant d'inaugurer en mars 2026, un musée éphémère et itinérant où seront présentées leurs productions et leurs recommandations.

Le reportage sur le développement du vélo en milieu rural sera de nouveau diffusé lors de la 5ème édition du festival du film environnemental organisé par les élèves de 5ème et les membres du club nature du collège.

Témoignage d'Élisa (4ème) : « J'apprécie de découvrir de nouvelles choses. Ces reportages sont l'occasion de rencontrer et de réaliser des interviews avec des personnes qu'on n'oserait pas aborder autrement. J'aime aussi apprendre à filmer. Pour notre reportage, on a travaillé sur les inégalités de genre. Un sujet important qui touche toutes les situations : école, travail, sport. On a voulu montrer qu'on se bat contre les inégalités depuis longtemps et qu'il faut continuer pour faire avancer les choses ».

Témoignage de Camille (6ème) : « Je suis en classe de 6ème et pour moi ce fut une expérience incroyable de participer à ce reportage avec deux camarades de 4ème et de 3ème et une ancienne du collège venue témoigner. Pendant le tournage, il faut penser à beaucoup de choses : ce que nous filmons, que les micros fonctionnent, poser les bonnes questions, et penser à placer l'objet imposé sur tous les plans. Ça c'était énervant. J'espère qu'en 2100, on ne fera plus de différences entre les filles et les garçons ».

Le Festival du film environnemental

Pour la quatrième édition du festival du film environnemental de Cérilly, les éco-délégués et membres du club nature ont innové. Pas de projection à la salle des fêtes cette année mais des ateliers au Rouetton, des expositions au sein du collège et une émission de télévision enregistrée et diffusée en direct depuis le studio TV du collège. Au programme : les documentaires animaliers, les films environnementaux et les reportages de la classe-média, *Le plan Eiffel*, la série imaginée, écrite et interprétée par les collégiens, des entretiens avec Yoann Holub, technicien forestier territorial à l'ONF, Daniel Auclair, documentariste animalier, Marion Ricard du collectif Les Turbulentes et Gérard Guillot, professeur agrégé de SVT, biologiste et naturaliste.

Par la suite, les éco-délégués du collège ont eu la chance de pouvoir rencontrer Julien Perrot, le fondateur de la Revue Salamandre, venu en France pour dédicacer son livre, *Une vie pour la nature*.

Le studio du collège a également été mis au service du documentariste animalier, Daniel Auclair pour l'enregistrement du commentaire de son prochain film *Qui a vu le loriot ¡*.

Rencontre avec Julien Perrot

Visite à France 3

Une délégation de Péron TV a eu l'opportunité de passer une journée en immersion dans la rédaction de *France 3 Ici Pays d'Auvergne* pour découvrir les coulisses du journal télévisé et comprendre comment les journalistes fabriquent l'information au quotidien. Accueillis par le rédacteur en chef adjoint de la rédaction, Pierre-Olivier Belle, les élèves ont assisté à la conférence de rédaction avant de rencontrer l'ensemble des maillons de la chaîne du journal télévisé.

De la régie au plateau, du montage au mixage en passant par la documentation, la visite fut des plus complètes. Après avoir assisté au journal télévisé en direct, ils ont eu le loisir de le débriefer avec la présentatrice du jour, Camille Da Silva, et la responsable d'édition, Delphine Cros. Cerise sur le gâteau, Marie Morin a cédé sa place sur le plateau à son homologue de la rédaction de Péron TV pour une interview sur le rôle de la présentatrice du JT.

Forts de cette expérience et des ressources rassemblées sur place, les collégiens cérillois sont désormais prêts à former, à leur tour, les enseignants et les élèves du département qui viendront découvrir le studio de Péron TV lors de l'année 2026.

A.C.P.G - C.A.T.M. ET VEUVES

Comme chaque année, notre Assemblée Générale a eu lieu le premier dimanche de Février à la salle d'Honneur de la Mairie en présence de Thierry Lassauzé, adjoint au Maire. Une minute de silence fut observée à la mémoire des disparus en 2024. Le bureau a été reconduit, il est présidé par André Lagarde. Nous comptons encore parmi nous 17 adhérents, 2 sympathisants et 18 veuves. Notre réunion s'est terminée par un vin d'Honneur et un repas chez Chaumat.
En 2025, nous ont quittés notre ancien Président Maurice Méténier et notre doyenne à l'âge de 104 ans.
Nous essayons d'être présents à toutes les manifestations : le 19 mars, le 8 mai, le 14 juillet, Bouillole, Saint-Pourçain et le 11 novembre. Notre assemblée départementale a eu lieu cette année à Moulins.
Nous organisons toujours un coq au vin au printemps et une choucroute à l'automne.
Nous espérons reconduire tout cela en 2026.
Bonne année à tous.

Cérémonie à St-Pourçain-sur-Sioule : plus de 138 Drapeaux pour nos 138 Bourbonnais morts en AFN

F.N.A.C.A

En raison d'un effectif réduit, la section locale de la FNACA a cessé ses activités le 31 décembre 2025. Nous saluons l'engagement de son Président, Pierre Méténier, et de tous les adhérents pour la préservation et la transmission de la mémoire et du souvenir de nos anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.
Le reliquat financier de l'association sera remis à la municipalité et nous les en remercions.
Le devoir de mémoire et de transmission, valeurs fondamentales des associations d'anciens combattants, seront poursuivis pour ne pas oublier et transmettre le flambeau de la paix aux nouvelles générations.

Commémoration du 19 mars 2025

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'Amicale des donneurs de sang de Cérilly organise, en collaboration avec l'Établissement Français du sang, une collecte annuelle. La dernière a eu lieu le 7 août. Bien qu'il s'agisse d'une période de vacances, nous avons accueilli 33 donneurs, dont 3 nouveaux. Nous remercions tous les présents et vous attendons nombreux lors de la prochaine collecte le 6 mai entre 16 h. et 19 h. Il est aussi possible de participer aux collectes de Lurcy-Lévis les 5 février, 13 juillet, 15 septembre et 13 novembre.
De même, vous avez l'opportunité de donner votre plasma en vous rendant à la Maison du don, 10 avenue du Général de Gaule à Moulins (tél : 04 70 34 86 10). En effet, si le don du sang permet de sauver des vies au quotidien, il permet également de soutenir l'avancée de la science pour innover et mieux sauver demain.
L'Amicale a organisé le 13 juillet une rando-patrimoine au château de la Breure au cours de laquelle les propriétaires ont eu la gentillesse de proposer une visite commentée. Cette matinée s'est terminée par le verre de l'amitié et le tirage au sort du panier garni dont le bénéfice sera utilisé pour la collation offerte lors de la collecte.
La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 6 janvier 2026 à 18 h. à la salle d'honneur de la mairie.

Rando-patrimoine au château de la Breure

CLUB DE L'AMITIÉ

Le club remercie tous ses adhérents pour la participation aux différents évènements réalisés au cours de l'année 2025 :

- Présentation de la société PRO'CONFORT pour le bien-être des séniors ;
- Visite de l'ESAT (foyer d'hébergement de Saint-Hilaire) ;
- Repas chez Chaumat pour clore l'année 2025.

L'assemblée générale se tiendra le 13 janvier 2026.
Celles et ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus.
Jeux divers à la salle des aînés, tous les mardis à 14 h.

Pour tout renseignement, contactez M. Debray Alain au 06 19 78 28 58.

VIVRE AUTREMENT À LA VIGNE AU BOIS

Marché local organisé le 24 juin 2025

L'EHPAD La Vigne au Bois a récemment servi de cadre à un marché local organisé par l'association *Vivre» Autrement*. Ouvert au grand public, l'événement a attiré une affluence notable, réunissant exposants et visiteurs dans une ambiance chaleureuse empreinte de convivialité. Les stands variés ont mis en lumière la richesse des productions locales. L'association remercie particulièrement David Kasmareck, accordéoniste, très applaudi par les résidents et les visiteurs.
En 2026, l'itération de ce projet est prévue.

Cela se passe tous les mardis à l'EHPAD : une boutique solidaire

Les membres de l'association se mobilisent afin de faire fonctionner une boutique située au RDC de l'EHPAD. Elle est ouverte tous les mardis après-midi et permet de conserver des liens et habitudes de vie.
Le Bureau de l'association est en charge de l'approvisionnement et du rangement de la boutique.

Une association engagée au service des résidents et de l'établissement

En partenariat avec la Mairie de Cérilly et le Crédit Agricole, l'association a permis de financer en 2025 :

- Des activités équestres : soins à un poney, promenade en calèche.
- La venue d'une ferme itinérante : poules, chèvres, lapins….
- La venue et des promenades de résidents avec des chiens nordiques.
- L'édition 2026 du calendrier de l'EHPAD en lien avec la Mairie de Cerilly.
- Des jeux de société en grand format via une subvention du Crédit Agricole.

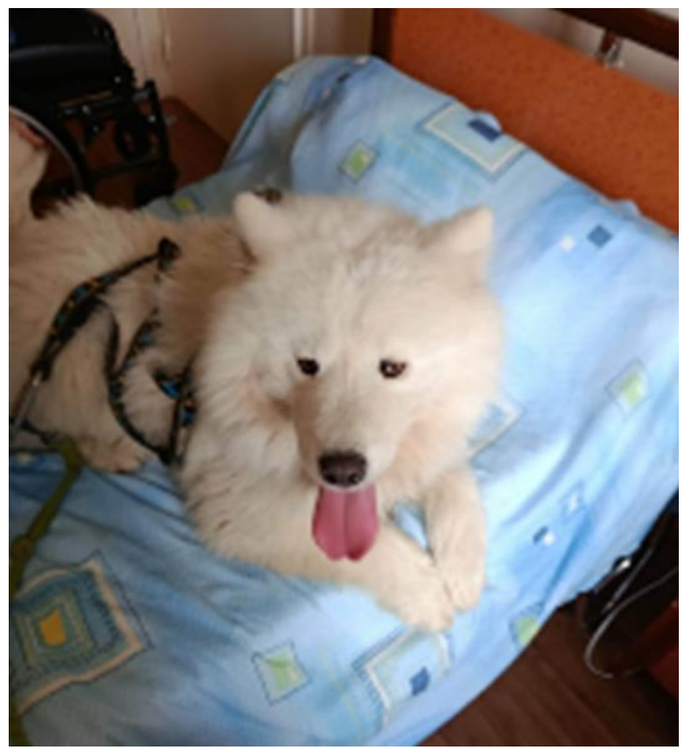

Vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse a.vivreautrement@gmail.com.
Adhésion : tarif laissé à l'appréciation de chacun, au-delà de 5€, en pleine conscience.

L'AMICALE DES BAMBINOS

*L'Amicale»des»Bambinos»de»Cérilly»*est une association formée par des parents d'élèves bénévoles qui a pour but d'organiser diverses manifestations au profit des enfants de l'école élémentaire Charles-Louis Philippe.
À cet effet, l'Association met en place soit des activités pour divertir les enfants (chasse aux œufs de Pâques en partenariat avec l'EHPAD de la Vigne au Bois de Cérilly), soit des évènements pour récolter des dons (marché de Noël, vente de crêpes à la Chandeleur) afin de financer des projets scolaires : spectacle de Noël, achat des cadeaux du Père Noël et voyage de fin d'année.
La communauté de communes participe également à la subvention de ces projets, de la maternelle au CP.
Depuis Octobre 2023 les membres du bureau de l'association sont Aurélie Girousse, trésorière, Loreleï Cuillerat, secrétaire et Maeva Cuillerat, présidente.

FRANÇOIS PÉRON

Cette année a été marquée par le 250ème anniversaire de la naissance de Péron, le 22 août 1775, à Cérilly. Notre illustre concitoyen, si la tuberculose ne l'avait emporté dans sa trente-cinquième année, aurait été l'égal des Cuvier, Buffon, Lacépède ou Linné.
Cet évènement a connu trois temps forts dans trois lieux différents.

Cérilly, 8 octobre 2025

Inauguration du sentier Péron.

En présence d'élus locaux, de différentes personnalités et d'élèves du collège François Péron, M. Fabien Thevenoux, maire de Cérilly, a rappelé l'historique de la création de ce sentier et remercié les différents partenaires qui ont œuvré pour sa réalisation. Alain Pétiniot, président de l'association a, à son tour, salué cette initiative qui s'inscrit totalement dans les buts que s'est fixés son association : faire connaître la vie et l'œuvre de François Péron. Des arbustes ont été plantés, des panneaux ont été installés pour rendre ce sentier ludique et pédagogique.

Présentation du livre *L'Australie française ? Presque !*

Mme Noelene Bloomfield, accompagnée de son fils, le Dr Alan Bloomfield et de sa secrétaire, Mme Marianne Humair, a tenu à venir, depuis Perth en Australie, à Cérilly pour célébrer la parution de son livre dans sa version française. Les nombreuses personnes présentes dans la salle des fêtes se sont vu offrir un exemplaire dédicacé par l'auteure. Un geste généreux et ô combien reconnaissant de l'amitié qui lie Mme Bloomfield à Cérilly grâce à François Péron.

Mme Noelene Bloomfield en pleine dédicace

Exposition

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, on pouvait admirer les très belles gravures de Lesueur et Petit, tirées de l'*Atlas* et du *Voyage de découvertes aux Terres australes* rédigé par Péron. Un grand merci à M. Gérard Paret de Montluçon qui a bien voulu nous prêter ces documents.

Vichy, 10 octobre 2025

Conférence du Dr Alan Bloomfield.

Le musée des Arts d'Afrique et d'Asie de Vichy présentait du 22 avril au 2 novembre 2025 une exposition sur les « Mondes aborigènes ». L'occasion était belle, pour nos Australiens en visite dans l'Allier, de participer et d'apporter leur point de vue sur le sujet. Le Dr Alan Bloomfield a, devant une assistance très intéressée, dressé un bilan historique des populations autochtones depuis l'arrivée des Européens dont faisaient partie Baudin et Péron, et évoqué la place des Aborigènes dans la société actuelle australienne.

Ritsert Rinsma dans le rôle de Nicolas Baudin lors du tournage du film « Les Immortels de Tasmanie »

Moulins, 8 novembre 2025

Musée Anne de Beaujeu

Devant un auditoire de près de 80 personnes, le président de l'Association François Péron a remercié les différents partenaires qui ont permis la célébration du 250ème anniversaire de la naissance de Péron et, après un rapide portrait de celui-ci, a présenté les trois intervenants.

Martine Marin a ouvert la manifestation par une conférence sur l'expédition Baudin et a fait partager son enthousiasme avec un public très à l'écoute.

Ensuite, Ritsert Rinsma a présenté le tome 2 de la Bande dessinée *Alex l'explorateur* qui n'a paru que début décembre et qui, sous le regard d'Alexandre Lesueur, retrace les périples de l'expédition Baudin.

Enfin, Pierre-Marie Hubert a projeté le film *Les Immortels de Tasmanie* dans lequel le célèbre botaniste Francis Hallé, récemment décédé, parcourt à pied la Tasmanie plus de deux siècles après François Péron avec la même passion scientifique et un talent graphique similaire, dans l'observation d'une nature fascinante.

MÉMOIRE DE CÉRILLY ET DU PAYS DE TRONÇAIS

L'année 2025 a une nouvelle fois témoigné de la vitalité de notre association, fidèle à sa mission de transmission et de mise en valeur du patrimoine historique du Pays de Tronçais. Entre découvertes, expositions, conférences et distinctions, les mois écoulés ont été riches en échanges et en émotions.

À la découverte du sentier "Il était une fois Tronçais pendant les deux guerres mondiales"

Notre année a été marquée par une belle sortie estivale en forêt de Tronçais, organisée le 28 juin.
Une quarantaine de participants a découvert le nouveau sentier "Il était une fois Tronçais pendant les deux guerres mondiales", parcours de mémoire que notre association a contribué à concevoir.
Cette réalisation inscrite dans le cadre du label Forêt d'Exception, retrace le rôle de la forêt et de ses habitants durant les deux conflits mondiaux.
Après une promenade instructive, les participants se sont retrouvés autour d'un déjeuner à l'Auberge de Pirot. L'après-midi s'est poursuivie par la visite de la manufacture de porcelaine de Couleuvre, véritable fleuron du savoir-faire local. Cette visite a permis d'allier patrimoine économique, mémoire historique et découverte artisanale.

L'histoire de la conscription au fil du temps

Du 5 au 12 juillet, notre association a présenté une exposition inédite consacrée à la conscription. La richesse des documents et photographies a permis aux visiteurs de retracer l'évolution du service militaire et découvrir les visages des conscrits des communes de Cérilly, Theneuille, Le Vilhain et Saint-Bonnet. Cette exposition a suscité un grand nombre de réactions et d'échanges, témoignant de l'attachement du public à ces souvenirs de jeunesse et de communauté.

Forum des associations

Le 6 septembre, *Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais* a participé au forum des associations organisé par la municipalité. Cette journée fut l'occasion de présenter nos activités, d'attirer de nouveaux adhérents et d'échanger avec d'autres acteurs du tissu associatif local.

Assemblée générale et conférence sur Maurice Genevoix

Cette année, notre assemblée générale a pris une dimension particulière. À l'issue de la réunion statutaire, les participants ont eu le plaisir d'assister à une conférence sur l'œuvre littéraire de Maurice Genevoix, présentée par son petit-fils, Julien Larère-Genevoix.
Ce moment de culture et d'émotion a permis de redécouvrir l'héritage humaniste et naturaliste de l'auteur de *Ceux de 14*.

Conférence sur Louis Bignon à Theneuille

Le 22 novembre, notre président d'honneur, Alexandre Bessard, a animé, à la salle des fêtes de Theneuille, une conférence consacrée à Louis Bignon, figure emblématique originaire du Bourbonnais. Cet exposé, à la fois érudit et vivant, a mis en lumière le parcours exceptionnel de cet homme d'affaires et bienfaiteur, qui a su faire rayonner son terroir au-delà de ses frontières.

Distinctions associatives

L'année s'est achevée, le 3 décembre, sur une note particulièrement réjouissante : 2 membres actifs de notre association ont reçu la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, en reconnaissance de leur dévouement et de leur investissement constant au service de la mémoire locale. Cette distinction honore à travers eux l'ensemble des bénévoles qui font vivre *Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais*.

Entre mémoire, patrimoine et convivialité, 2025 restera une année marquante pour notre association. Les projets menés, les rencontres et les reconnaissances obtenues traduisent l'attachement profond de tous nos membres à l'histoire et à l'identité du Pays de Tronçais.
Portés par cette belle dynamique, nous abordons 2026 avec le même enthousiasme et la même volonté de faire vivre et partager notre mémoire collective.
Nous invitons toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir, préserver et transmettre l'histoire de notre territoire à nous rejoindre.
L'association se réunit les jeudis après-midi au 4 rue des tours à Cérilly.
Au plaisir de vous accueillir.

À la découverte du sentier "Il était une fois Tronçais pendant les deux guerres mondiales"

LES AMIS DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE

L'année 2025 a été une année importante pour les *Amis de Charles-Louis Philippe*. Tout d'abord, le décès du Président, Monsieur Jean-Louis Vieillard Baron, le 28 septembre 2025 a endeuillé notre association. Philosophe, fin connaisseur de Charles-Louis Philippe, il a soutenu nos travaux et projets.
L'assemblée générale du 4 octobre 2025 n'a pas été « ordinaire » car il a fallu renouveler le bureau et trouver un nouveau Président. C'est chose faite. Voici sa nouvelle composition :

- Antoine de Mahuet remplace Jean-Louis Vieillard Baron à la Présidence
- Adrien Malcor remplace Jean-Louis Aurat à la Vice-Présidence
- Régine Moine remplace Marie-Thérèse Aurat au secrétariat général
- Jean-Claude Parnière reste trésorier

Depuis le 13 mai, le musée Charles-Louis Philippe est référencé dans *Le Guide des Musées de France*, sous forme papier et sur le site internet, grâce au travail de Marie-Thérèse Aurat, de Geneviève Greck et de Sedik Belgherbi.
De novembre 2024 à juin 2025, des veillées littéraires suivies d'une soupe ont eu lieu chaque dernier samedi du mois au musée. Elles ont obtenu un grand succès et continueront cet hiver 2025/2026 aux mêmes dates. Les personnes intéressées sont bienvenues. S'inscrire en envoyant un courrier à regmoine@gmail.com.
Ce printemps, la municipalité de Cérilly a fait poser des panneaux aux quatre entrées principales du bourg, signalant aux touristes l'existence du musée. Cette initiative met en avant cette personnalité cérilloise trop oubliée dans sa région natale.
Cet été, le musée a eu la surprise d'avoir la visite du Sous-préfet de Montluçon, Jean-Marc Giraud. Accompagné de son épouse et de sa fille (professeur d'Histoire), ils ont été enchantés de découvrir la maison natale de l'écrivain. Ce « géant » s'est mis à genoux pour laisser un message fort sympathique dans le livre d'or.
À l'initiative de Mimi Duplaix, la participation de l'association à la brocante du village, le 9 août, a été un franc succès. Sous un soleil de plomb, les acheteurs et curieux ont été nombreux et ont permis de rapporter un joli complément de trésorerie aux *Amis de Charles-Louis Philippe*.
Le projet de rénovation du musée prend corps. La nouvelle Conservatrice du Patrimoine, Mme Catherine Guillot, a pris contact avec M. le Maire, Fabien Thevenoux. Une première visite de l'agence de communication *C-touCom* a déjà eu lieu.
Au mois d'octobre, dans le cadre des *Cheminements littéraires en Bourbonnais*, une lecture d'extraits de la correspondance de Charles-Louis Philippe a eu lieu dans la salle d'honneur de la mairie. Un nouveau lecteur s'est joint à nous : Jean-Emmanuel Stamm, poète. Sa diction parfaite et son art de la mise en scène ont enchanté le public. Comme l'année dernière, le pianiste, Jean-Claude Moine a ponctué ces lectures en offrant des phases de respiration musicales bienvenues.
Le bulletin n°82 est en préparation et sera aussi riche que le précédent grâce au travail de David Roe et Mimi Duplaix.
Notre association a 2 surprises à vous annoncer :
La première est la visite d'un professeur de Lettres Françaises à l'Université de Cambridge : le Dr. Claire White a séjourné en Bourbonnais les 10, 11 et 12 novembre, dans le cadre d'une recherche sur la littérature paysanne et ouvrière au tournant des XIXème et XXème siècles. Charles-Louis Philippe et Émile Guillaumin sont au centre de son travail. Notre association a mis toutes ses compétences pour l'aider dans ses recherches via la mise à sa disposition des archives du musée. Mimi Duplaix, Marie-Thérèse Aurat ainsi que Régine Moine ont passé un moment riche d'échanges avec elle. Nul doute que Claire reviendra !
La seconde surprise est encore mal définie. Charles-Louis Philippe, Émile Guillaumin, Alain-Fournier et d'autres écrivains du Bourbonnais pourraient faire l'objet d'une émission de *La Grande Librairie* animée par Augustin Trapenard.
L'avenir des *Amis de Charles-Louis Philippe* est assuré et rempli de projets !

Claire White, Docteur et Maître de conférence à l'Université de Cambridge, prise en photo dans l'atelier du sabotier au musée Charles-Louis Philippe

SAFT

Depuis sa création officielle en 1954, la Société des Amis de la Forêt de Tronçais (SAFT) a pour objectif « d'assurer la conservation des arbres, des animaux, des sites et monuments pittoresques de la forêt de Tronçais et des forêts domaniales et privées environnantes ».
En 2025, la SAFT a organisé des manifestations, conférences et sorties en forêt, publié deux Brèves et son Bulletin annuel à destination de ses adhérents. Elle a également contribué aux travaux du comité Forêt d'Exception.
C'est ainsi qu'une Rencontre de Tronçais a eu lieu le 24 mai, à Valigny. M. Moulia, directeur de recherches à l'INRAE, a donné une conférence sur le thème « le monde sensible des arbres : des perceptions qui façonnent la forêt ». Près de 100 personnes ont pu assister à cette conférence de très grande qualité. Une seconde conférence est prévue le 12 décembre à Isle et Bardais sur le thème : « Le Loup en France ... et dans l'Allier ».
La SAFT a également organisé des sorties en forêt de Tronçais et des visites :

- le 23 février, une séance de plantations de jeunes arbres pour le repeuplement des Ronds ;
- le 23 avril, sortie sur le thème de la floraison printanière en forêt ;
- le 10 juillet, une visite de l'entreprise Deschaumes à Saint-Pierre les Etieux ;
- le 26 juillet, une sortie en forêt autour de Saloup avec pique-nique au bord de l'étang de Tronçais ;
- le 24 Août, la SAFT organisait sa messe annuelle à la chapelle Saint Mayeul ;
- le 19 septembre, visite en forêt de Verneuil ;
- le 3 octobre, visite en forêt de Bercé.

sortie sur le thème de la floraison printanière en forêt

Pour 2026, le programme en préparation est le suivant :

- Février : sortie plantation sur les Ronds ;
- Mars : visite des vitraux de la Cathédrale de Bourges ;
- Avril : sortie en forêt de Civrais ;
- Mai : Rencontre de Tronçais ;
- Eté 2026 : traditionnelles sorties en forêt ;
- Octobre : sortie en Forêt de Compiègne ;
- Automne 2026 : Rencontre de Tronçais.

Sans oublier notre prochaine Assemblée Générale le 20 juin 2026 en salle d'honneur de la mairie de Cérilly et un grand projet de spectacle en préparation.

LE ROUETTON

De la volonté municipale de revitaliser le centre bourg, Le Rouetton est né.
Mais un Tiers-lieu, c'est quoi ? C'est un lieu de tous les possibles où la décision est avant tout collégiale.
Mais alors que fait Le Rouetton ? Il propose chaque semaine une large variété d'activités portées par les bénévoles, soutenus par la coordonnatrice et les partenaires du territoire , en s'appuyant sur les envies et besoins des habitant·es. Ce tiers-lieu met en valeur les savoir-faire locaux et renforce le lien social.
En 2025, Le Rouetton a proposé principalement les activités suivantes :

- Loisirs : jeux de société, chant, rendez-vous hebdomadaires pour les enfants.
- Ateliers pratiques : informatique, tricot, ateliers ponctuels (encres végétales, nids d'hirondelles…).
- Coworking : bureaux partagés disponibles à la location.
- Actions de lien social : aide aux devoirs, ateliers santé pour les seniors, relais petite enfance, ateliers numériques.
- Événements : concerts, Grand Repas avec chefs locaux, autres animations régulières.
- Sport : yoga, pilâtes, cardio-training, neurogym.
- Culture : théâtre, conférences, projections, expositions, festival de cinéma "Toiles de Rainettes" (près de 400 enfants).
- Tourisme & patrimoine : visites de Cérilly et randonnées commentées, en partenariat avec la mairie et des associations locales.

Le Rouetton reste un lieu ouvert et participatif, invitant chacun à proposer des idées.
La réunion mensuelle du 15, au Rouetton ou à la mairie, est accessible à toutes et tous.
Retrouvez-nous chaque jeudi matin de 9h à 12h lors de notre matinée portes-ouvertes, vous serez accueillis par un.e bénévole pour vous faire découvrir les lieux !
Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse lerouetton@lerouetton.com ou au 06 11 18 09 38.

Cours de yoga

rendez-vous hebdomadaires pour les enfants

LE ROUETTON

CÉRILLY LOISIRS ANIMATIONS

Encore une année dans le rétro pour Cérilly Loisirs Animations, une année riche où le groupe de bénévoles s'est encore développé et soudé dans un merveilleux climat où l'amitié règne tel un soleil. Merci à tous de contribuer à l'animation de notre beau village de Cérilly.

Tout a commencé en mars, par un loto, idée que nous avions abandonnée depuis plus de 20 ans, et pour laquelle Agnès et Gilles ont insisté. Merci à eux car ce fut un coup de maître, et la salle bondée et bruyante nous en a apporté la preuve.

En juin, notre marché festif d'été avait retrouvé le parc des expositions Georges Friaud. Les exposants étaient là, mais les visiteurs furent peu nombreux. Nous en avons déduit qu'un marché au mois de juin ne pouvait avoir lieu qu'en plein air, c'est pour cela qu'en 2026 nous vous donnerons rendez-vous sur le champ de foire, au centre du village. La réussite de la journée a été la paëlla de notre traiteur local avec l'animation dansante de Gilles Serrano et son orchestre.

Qui dit 2ème samedi d'août dit Braderie Brocante, 45ème édition ! Des exposants, du soleil, de la bonne humeur ! Tout était là ! À midi, le déjeuner sous les platanes avec Gilles Friaud aux plaques de cuisson, et nous à la buvette a été parfait, à tel point que nous reprendrons cette organisation en août prochain.

Octobre a retrouvé sa traditionnelle journée du livre, avec cette année encore plus d'exposants, et un public nombreux et passionné. Invitée d'honneur de cette nouvelle édition, la chanteuse Stone qui présentait son livre.

Marché de Noël en novembre, vous allez penser que ce n'est pas la saison, et pourtant ! 1er marché de Noël du département, il a fait le plein avec plus de 100 exposants, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, venant de tout le département et des départements limitrophes, sous la bienveillance du Père Noël et de maman Noël. La grande foule était là, le vin chaud et la tartiflette réchauffaient l'atmosphère, un grand succès pour nous tous. Merci Véronique et Agnès, référentes de cette manifestation.

Nous avons été, une nouvelle fois, la cheville ouvrière du Téléthon, cette manifestation nationale à laquelle participent aussi d'autres associations cérilloises. Une nouvelle fois ce fut une réussite, avec plus de marcheurs et plus de 100 repas (hum…la bonne tartiflette) servis à midi. La totalité de la recette a été versée au Téléthon.

On conclut toujours une année avec Gilles Friaud au piano, Ludovic Bouet à la musique. Vous avez deviné ? Le Réveillon de la St Sylvestre. Celui-ci s'annonce complet et a fait beaucoup de déçus mais nous ne pouvons pas « agrandir » la salle des fêtes.

Comme vous pouvez le constater, les mots qui composent le nom de notre association ne sont pas des mots « pour faire joli », Cérilly Loisirs Animations fait vivre et rayonner Cérilly. Un grand merci à la municipalité pour la gratuité des salles et aux employés municipaux pour leur aide aussi bien dans les bureaux que sur le terrain.

Bonne et heureuse année 2026 à tous, et surtout une bonne santé à tous.

Le marché de Noël a connu une très belle fréquentation

POLYMORPHE

Depuis 2017, Polymorphe développe avec enthousiasme un ensemble d'activités artistiques, environnementales et citoyennes pour tous et toutes, tissant des liens entre culture, territoire et ruralité afin de montrer que derrière le slogan "l'avenir à la campagne", il existe une réalité désirable.
En 2025, l'association a accueilli 10 résidences artistiques, organisé 4 concerts à la ferme du Rutin et 2 pièces de théâtre dans le village, et proposé des conférences, des projections et des ateliers participatifs.
2025 a été marquée par la finalisation du projet Kairos, soit un parcours créatif de 2km autour de la ferme du Rutin, arpenté par 12 volontaires qui ont réalisé des œuvres à partir de leurs expériences. Leur travail a été exposé à l'Abbaye de Noirlac dans le cadre des *Futurs de l'écrit*. Ce projet d'art citoyen, encadré par Daniel Auclair, réalisateur de films nature, a vocation à être exposé en 2026 en Pays de Tronçais.
Enfin, les activités à destination du jeune public (sorties nature sur le hérisson, ateliers de cuisine locale, ateliers créatifs parents-enfants au Rouetton) ont rencontré un vif succès.
Le projet Habiter la forêt de Tronçais en partenariat avec Le Cube de Hérisson a également marqué l'année écoulée : une dizaine de médiations culturelles sur le territoire et 2 représentations théâtrales en forêt de Tronçais ont été réalisées. Remercions ici les structures partenaires, les participant·es ainsi que l'ONF.
Un projet citoyen porté en partenariat avec l'association Seed a permis de réaliser une grande enquête sur la perception des inégalités de genre par les habitant·es du Bourbonnais. Ce dernier se poursuit en 2026, impliquant notamment les jeunes du collège de Cérilly.
En mai dernier, Polymorphe a participé à l'inauguration du Rouetton, après 4 années d'accompagnement pour la genèse de l'association. Ce projet, porté par la municipalité de Cérilly, vole à présent de ses propres ailes. Polymorphe continue d'en être activement partenaire et prévoit d'y proposer des activités en 2026, en collaboration avec l'équipe de bénévoles du lieu.

Une année 2026 pleine de rencontres

En 2026, Polymorphe accueillera à nouveau une dizaine de résidences. Des artistes venu·es de toute la France viendront découvrir Cérilly et proposeront des ateliers de pratiques artistiques et artisanales ouverts à toutes et tous, pour réfléchir, créer et s'amuser ensemble.
2026, ce sera aussi le développement d'échanges entre établissements scolaires, structures culturelles et habitant·es de Cérilly et de Villeurbanne, dans le cadre d'une réflexion sur les liens qu'entretiennent ville et campagne, ainsi que des repas paysans organisés dans plusieurs fermes du Bourbonnais.
Toutes nos activités et événements sont à retrouver dans nos programmes, diffusés dans les commerces de Cérilly et environ, et sur notre site internet : www.polymorphecorp.com. Suivez-nous également sur les réseaux sociaux.
À retenir : tous les 4 du mois, RDV à la ferme pour l'ApéRutin, un apéro partagé pour un moment d'échange et de convivialité !

ASC FOOTBALL

L'Association Sportive de Cérilly football est un club qui évolue maintenant sous le signe de l'entente, notamment au niveau de ses dirigeants. Quelques changements mais l'équipe reste et perpétue la dynamique mise en place depuis plusieurs années. Le président est maintenant Bernard Bouchère, qui apporte sa bonne humeur au club depuis des décennies et qui succède à Corinne Mazerat à qui le club adresse un grand et chaleureux merci pour toutes ses années de présidence.

L'entente est le maître-mot du groupement jeune du Bocage Allier Football (le BAF). En cette deuxième année d'exercice, les clubs de Couleuvre, Lurcy-Lévis, Pouzy-Mésangy, Saint-Plaisir et Cérilly œuvrent avec leurs éducateurs respectifs pour initier et faire progresser les jeunes footballeurs du secteur. De la découverte à partir de 6 ans, une progression accompagne les jeunes jusqu'à leurs 18 ans.

Dans chaque catégorie, joueuses et joueurs sont encadrés par des éducateurs formés au nombre minimum de 4 par catégorie. Les rencontres tournent sur tous les terrains du BAF ; ainsi dans chaque commune, on peut voir les jeunes jouer sur petit ou grand terrain plusieurs fois dans l'année.

En plus des entraînements, des matchs et des tournois, les éducateurs du BAF mettent en place des moments de cohésion (randonnées, run and bike, inter-bocage) et des échanges avec d'autres sports et clubs (échanges avec le club de rugby de Nevers). Efforts, sourires, progressions mènent vers de beaux résultats et surtout de jolis moments.

Chez les séniors, c'est l'entente avec le club de Hérisson qui attaque sa troisième saison. La même envie de jouer, de se retrouver pour passer des bons moments autour de ce magnifique sport lui a permis de se renforcer. Cette année, un nouveau coach et 7 nouvelles recrues sont venus apporter jeunesse et qualité. Une belle alchimie avec les joueurs déjà présents, et un peu plus anciens, a permis une nette amélioration dans le jeu et dans les résultats. Les matchs-aller se déroulaient à Hérisson et les matchs-retour seront à Cérilly.

L'ASC organise également des manifestations. En 2025, un concours de pétanque au parc des expositions et une randonnée pédestre et vélos au départ de Tronçais ont permis de rassembler de nombreux amis du club et de passer des jolis moments conviviaux.

En 2026, ces manifestations seront reconduites, le 15 août pour le concours de pétanque semi-nocturne et entre août et septembre pour la randonnée pédestre et cycliste.

Alors n'hésitez pas à passer le portail du stade Marcel Delaume si vous souhaitez jouer, encadrer, vous investir, découvrir ou redécouvrir le club ou simplement regarder un match.

Renseignements sur le BAF, vous pouvez contacter Nathalie Barnaud au 06 87 46 74 53

Renseignements sur l'AS Cérilly sénior, vous pouvez contacter Sylvain Gaumet au 06 10 43 64 92.

L'équipe dirigeante de l'ASC Football

Message du BAF (Bocage Allier Football)

Alors que nous tournons la page de cette année 2025, permettez-nous d'exprimer, avec dignité et reconnaissance, toute la fierté qui est la nôtre. Notre groupement, modeste par sa taille mais grand par ses valeurs, a une fois encore démontré sa capacité à progresser, à se structurer et à rayonner. Cette année a été marquée par des résultats remarquables, mais aussi, et peut-être surtout, par une attitude exemplaire, faite de respect, de discipline, d'engagement et d'humilité. Nos jeunes ont porté haut les couleurs du groupement, tant sur les terrains qu'en dehors, et ils méritent nos plus vives félicitations.
Nous souhaitons adresser des remerciements appuyés :

- Au bureau, pour son travail rigoureux, constant et souvent discret, sans lequel rien ne serait possible.
- Aux responsables sportifs, aux éducateurs, pour leur vocation, leur exigence et leur dévouement auprès des jeunes.
- Aux parents, pour leur soutien indispensable, leur présence fidèle et leur confiance renouvelée.
- Aux clubs et leurs bénévoles, aux municipalités, pour leur accompagnement, leur installation et leur implication dans le développement de notre structure.
- À nos sponsors et partenaires, dont l'appui nous permet de poursuivre nos ambitions et d'offrir aux jeunes des conditions d'encadrement dignes et structurantes.

Grâce à l'engagement de chacun, notre groupement avance, sans bruit, mais avec constance, sérieux et détermination.
C'est ainsi que se construisent les projets solides, ceux qui durent et qui transmettent.
Pour nos jeunes, nous souhaitons continuer à cultiver l'effort, le respect, la camaraderie et le plaisir du jeu.
Vous êtes l'avenir du groupement, et vous en incarnez déjà l'esprit.
À l'aube de l'année 2026, nous formons des vœux de réussite, de sérénité et d'ambition pour nous tous.
Puisse cette nouvelle année être porteuse de progrès, d'élan collectif et de belles émotions sportives.
Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2026, ainsi que notre profonde gratitude pour votre engagement, et vive le BAF !!! S'unir pour les voir grandir.

Pour nous suivre sur Facebook : **« Bocage Allier Football »**

AAPPMA DE CÉRILLY

Après une année 2024 sous le signe de l'humidité et un étang de Pirot qui avait débordé sur les chemins à plusieurs reprises au printemps, l'année 2025, plus sèche, a vu son niveau baisser fortement tout au long de l'été pour atteindre un niveau bas à l'automne équivalent aux anciens abaissements hivernaux, baisse accentuée par une fuite sur un dispositif de vannage du barrage qui n'a pu être réparé malgré une intervention technique de l'ONF en novembre dernier. Ces aléas n'ont pour autant pas empêché une forte fréquentation du plan d'eau avec plus de 400 cartes de toutes sortes vendues et le passage de nombreux pêcheurs extérieurs bénéficiant de l'accès partagé via le dispositif réciprocitaire. L'AAPPMA a réussi à mener à terme plusieurs manifestations pour la pêche de la carpe, malgré la faiblesse du nombre de ses bénévoles, que ce soit au printemps, avant l'été, ainsi qu'à l'automne avec une belle participation de plus de 160 pêcheurs sur l'ensemble des épreuves. Les recettes de ces manifestations auront permis d'abonder le budget des déversements de poissons se montant à près de 9 200€, lesquels ont été réalisés en 3 fois en novembre et décembre (100kg de black-bass, 15kg de brochetons, 260kg de tanches, 300kg de gardons, 400kg de carpes).

À ces apports de pisciculture, il faut rajouter quelques poissons venus de l'étang communal vidangé en novembre en partenariat avec la commune, 25 carpes de 5kg et 13 brochets maillés, issus de déversements plus anciens que nous avions faits dans cette pièce d'eau. Les autres poissons ont pu, quant à eux, être remis dans divers points d'eau du bourg. Une fois les travaux finis, comme à l'habitude, nous procéderons à un apport initial à l'hiver 2026, pour permettre aux usagers locaux de profiter de ce petit coin sympathique.

Outre la gestion piscicole, l'AAPPMA s'occupe de l'entretien des abords du plan d'eau et a réalisé deux séances de broyage de la végétation en fin d'hiver et à l'automne avec l'aide de la commune de Cérilly. Pour 2026, nous espérons une réparation de la fuite en digue avec le moindre impact possible sur le plan d'eau, sujet qui sera abordé à l'assemblée générale envisagée le soir du 27 février à Cérilly. La première manifestation de l'année sera la pêche de nuit de printemps sur inscription placée pendant les vacances scolaires du 9 au 12 avril où nous espérons toucher, comme à l'automne dernier, de nombreux jeunes pêcheurs. N'hésitez pas à suivre nos actualités sur notre page Facebook et sur l'application nationale GEOPECHE.

Facebook

GEOPECHE

ASC JUDO

Un nouveau souffle pour le Club de Judo

Le Club de Judo de Cérilly a le plaisir d'annoncer l'arrivée de M. Damien Clain en tant que nouveau Président depuis le 17 janvier 2025. Ce changement de direction s'inscrit dans une dynamique positive, alors que le club compte actuellement 53 licenciés dont 35 enfants, témoignant d'un intérêt croissant pour cette discipline.

L'année écoulée a été marquée par une belle participation des membres du club, que ce soit lors des compétitions officielles ou des rencontres interclubs, tant pour les enfants que pour les adultes. En outre, le club a su s'impliquer dans diverses manifestations ouvertes au public, telles que la marche gourmande et la bourse aux livres et aux jouets, renforçant ainsi son ancrage dans la communauté locale.

Le Club de Judo de Cérilly tient à exprimer sa gratitude envers l'ensemble des sponsors, des bénévoles et toutes les personnes qui contribuent à la vitalité de l'association. Grâce aux différentes subventions et recettes générées, le club a pu acquérir du matériel neuf, utilisé non seulement pour le judo, mais aussi pour le taïso et le renforcement musculaire.

Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale et chaleureuse, chaque mardi et vendredi à partir de 18h au dojo de Cérilly. Le club invite tous les passionnés et curieux à venir découvrir les bienfaits du judo dans un cadre amical et dynamique.

En attendant la rentrée, le mardi 6 janvier 2026, sur les tatamis, tous les membres de l'AS Judo Cérilly vous souhaitent un Joyeux Noël et en profitent pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Au plaisir de vous retrouver en pleine forme sur les tatamis en janvier !

ALLIER NORD AÏKIDO

Le club « Allier Nord Aïkido » entame sa dixième année d'existence. Avec près d'une vingtaine de pratiquants, répartis entre le cours enfants et les cours adultes, le club continue d'avancer pour le plus grand plaisir de ses membres. Cet art martial sans compétition se pratique à tout âge sans catégories d'âge ou de poids. Chaque année au mois de mai, le club invite des hauts gradés pour animer un stage qui rayonne sur la région. Il est possible de venir essayer l'aïkido sans engagement à tout moment de l'année.

Renseignements : Frank MAGNAVAL au 04 70 02 46 17 - Aikinordallier1@orange.fr

ASC TENNIS

L'assemblée générale du tennis club de Cérilly a eu lieu le 20 septembre sous la présidence de Baptiste Fabre et Stéphane Bourdin. Elle a permis de mettre en avant les résultats sportifs et la très bonne dynamique du club avec un nouveau bureau très investi et un nombre de licenciés en augmentation.
Le tournoi d'été a été une nouvelle fois une très belle réussite grâce à la présence de tous nos bénévoles, des clubs voisins, de tous nos sponsors et de la mairie qui nous soutient et nous suit pour les améliorations de la pratique de notre sport.
L'équipe senior féminine, suite à son excellente saison dernière, évoluait à l'échelon supérieur, en 1ère division du championnat départemental et avait pour feuille de route le maintien. Objectif atteint avec une très belle 3ème place (2 défaites et 2 victoires). La progression d'Elisa Girardi et celle de Capucine DENAUX devraient permettre aux coéquipières de la capitaine Muriel MUZEAU d'assurer au minimum le maintien la saison prochaine.
Un souffle de jeunesse a été apporté à l'effectif masculin des seniors suite à l'arrivée de Valentin Crétois, Mathias Cheminot et Antonin Bourcier et ceci a permis d'engager 2 équipes en coupe des vendanges. L'équipe 2, encadrée par Olivier Muzeau, termine à la 1ère place de la 4ème division départementale et échoue en demi-finale du championnat d'Allier. À noter la très bonne progression de Valentin. L'équipe 1, portée par Kéo Mounsaveng, évoluait en 3ème division départementale et termine également à la 1ère place en échouant aussi en demi-finale. Les 2 équipes seniors évolueront la saison prochaine en division supérieure. Avec la montée en puissance de Gabriel Bourdin et des autres joueurs en général, les ambitions seront encore présentes.
L'école de tennis, dirigée par Emily Twitchell, enregistre une augmentation des participations très positive pour le club aussi bien chez les enfants que chez les adultes avec une volonté d'inscrire nos jeunes éléments à des tournois pour mettre en pratique ses enseignements et découvrir la compétition. Merci à Emily pour son engagement.

Fort d'une vie associative plus importante, le club a planifié 2 nouvelles manifestations : une tombola pour cette fin d'année dont le tirage au sort aura lieu après Noël et un loto qui se déroulera le Samedi 21 février 2026 avec 2 500 € de lots. Nous comptons sur tout le monde pour que cette date soit une belle réussite.

Nous souhaitons à toutes et tous de passer de belles fêtes de fin d'année et nous terminons par une citation appropriée à notre discipline « La compétition est une rencontre avec soi-même avant d'être un affrontement contre les autres ».

CÉRILLY PÉTANQUE

L'année 2025 a été plutôt intense pour le club avec de nombreuses compétitions et accueils de rencontres. Un effectif de 40 licenciés dont 8 féminines et 18 vétérans a permis d'inscrire notamment deux équipes en championnat des clubs, une en championnat vétérans, une en coupe du comité féminine et une en coupe super prestige. Les résultats ont été plutôt mitigés, parfois avec une abondance de rencontres en un temps rapproché, ce qui a impliqué une gestion d'effectif pas toujours évidente. Malgré cela, il faut noter le bon parcours en coupe super prestige avec une élimination en demi-finale et l'excellent résultat de notre équipe vétérans qui se classe première de sa poule et accèdera donc à la division supérieure la saison prochaine. La journée des finales à Montmarault leur a donné la possibilité de remporter le titre de champion d'Allier de la division mais le difficile tir de départage a laissé les Cérillois à la 3ème place suite à des matchs nuls en demi-finale et en petite finale. En parallèle, neuf équipes ont représenté le club dans les différents championnats d'Allier proposés en début de saison.
Côté manifestations et organisation, le mois de juin a été un concentré de pétanque au parc des expositions ! Nous avons tout d'abord accueilli le Challenge du Secteur le 8 juin avec 34 triplettes inscrites avec 5 équipes de Cérilly dont une 100% féminine. Nous avons ensuite enchaîné avec la réception d'une journée de championnat des clubs le 22 juin : 4 poules soit 32 équipes et un peu plus de 200 joueurs sont venus tester nos terrains en guise de répétition générale pour l'Enduro qui a suivi le week-end suivant. Pour cette 21ème édition, l'Enduro a affiché complet côté masculin mais également côté féminin pour la troisième année consécutive. Côté masculin, l'équipe Pailleret / Laleuf / Habrias venue de Domérat remporte la victoire contre les vainqueurs de l'édition 2023. Côté féminin, la première place revient à l'équipe Machado / Dubuisson / Beffara venue du Loiret (Fleury les Aubrais et Amilly).
La deuxième édition de la gestion de la table de marque « version numérique » a de nouveau très bien fonctionné. Pour la première fois, nous avons proposé des inscriptions via un formulaire en ligne, ce qui permet de nous simplifier la vie et de gagner du temps. En 2026 les inscriptions se feront donc uniquement en ligne. Nous vous attendons, joueurs, bénévoles ou spectateurs avec impatience ! Nous remercions l'ensemble des 672 joueurs(euses), les bénévoles, les sponsors, la municipalité, la communauté de communes et le département pour leur aide et soutien tout au long de cette édition 2025. Pour clôturer cette riche saison, nous avons accueilli la journée des finales départementales le 12 Octobre. Les équipes classées premières de leur poule dans les divisions Honneur à D4 côté masculin et Honneur à D2 côté féminin se sont disputé les titres de champions d'Allier de leurs divisions respectives. Ce fut une journée intense et une belle vitrine une nouvelle fois pour le club de Cérilly.
La saison prochaine va voir de nouveaux joueurs arriver au club, ce qui permettra de se réinscrire dans de nombreuses compétitions et nous allons essayer de permettre à nos féminines de participer à plus de rencontres. Mesdames, mesdemoiselles, vous êtes les bienvenues !
Vous retrouverez des photos et infos sur notre page Facebook. Vous pouvez également nous joindre pour tout renseignement. (voir plus bas)
Le club vous présente ses meilleurs vœux pour cette fin année

Equipe vétérans 2025

Infos utiles
Entraînements au parc des expositions de Cérilly les mardis et vendredis après-midi
Licences gratuites la première année puis cotisations de 20€ pour les femmes, 40€ pour les hommes
Président : **DUBARLE Pascal**, tél : **06 03 88 85 14**
Correspondance par mail : **tbouchere@gmail.com**
Nous suivre : **« AS Cérilly Pétanque »**

GYM POUR TOUS CÉRILLY-THENEUILLE

L'année de gym pour tous s'est cloturée en juin 2025. Marie-Christine nous a guidées toute l'année sur les deux séances hebdomadaires, une à Cérilly le lundi à 18h et l'autre à Theneuille le mercredi à 18h. Renforcement musculaire, étirement, respiration profonde, détente musculaire ont été au programme d'une soixantaine de séances.

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 janvier 2025 et s'est terminée par la traditionnelle galette des rois. Le club s'est également réuni lors d'un repas à Saint Bonnet Tronçais dans une ambiance très bon enfant.
En septembre, le club Cérilly-Theneuille a repris avec une orientation un peu différente pour cette année sportive 2025-2026.
Dorénavant 3 animatrices diplômées interviennent sur 3 horaires différents et toujours 2 lieux :

- Esther propose la séance de QI GONG les lundis au dojo de Cérilly à 11h ;
- Marie-Christine guide la séance de gym ETIREMENT/RENFORCEMENT les lundis à la salle polyvalente de Theneuille à 18h ;
- Mélissandre anime la séance de GYM DOUCE les mercredis à 18h au dojo à Cérilly.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir beaucoup de nouveaux adhérents séduits par la variété des propositions, horaires et lieux. Et comme il n'est jamais trop tard pour bien faire : le Club Cérilly-Theneuille vous attend, homme/femme, tous âges et tous niveaux d'aptitude sportive pour 3 instants hebdomadaires de

BIEN-ETRE dans la BONNE HUMEUR et la CONVIVIALITE.

Renseignements au 06 32 56 84 15 (Isabelle).

AUMANCE TRONÇAIS CYCLISME

Le temps n'était toujours pas avec les coureurs lors de la 35ème Boucle du Pays de Tronçais à Couleuvre puisque sur 99 coureurs engagés, 42 ont abandonné, vaincus par le vent fort.
Ensuite nous avons organisé le prix de la ville à Villefranche d'Allier le 3 mai et enfin le prix du comité des fêtes à Tronget le lundi 28 juillet.
Aumance Tronçais Cyclisme continue son activité en 2026 en commençant par la 36ème Boucle du Pays de Tronçais qui aura lieu samedi 18 avril à Saint-Bonnet-Tronçais. Le prix de Villefranche d'Allier est maintenu au samedi 2 mai et après nous irons à Tronget le lundi 27 juillet pour le traditionnel prix du Comité des fêtes.
Le nombre de licenciés reste stable.

Arrivée triomphale du Sud-africain Gustav Basson à Couleuvre

MAIRIE

Mairie de Cérilly
1, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 04 70 67 52 00
Mél. : mairie@mairie-cerilly.com

URGENCES

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
SOS Médecins : 04 70 48 57 87
SOS Ambulance : 04 70 67 57 33
Pharmacie : 15
Violences conjugales : 3919
Enfance maltraitée : 119
Disparition d'un enfant : 116000
SOS viols : 08 00 05 95 95
Gendarmerie : 17 ou 04 70 67 51 76
Hôpital : 04 70 02 30 50
Centre Anti-poison : 04 72 11 69 11
Drogue info service : 08 00 23 13 13
Enedis : 09 726 750 03
GRDF : 0 800 47 33 33

UTILE

Agence postale : 3631
Collège : 04 70 67 50 95
Communauté de communes : 04 70 67 59 43
Ecole primaire : 04 70 67 51 59
Etude Notariale : 04 70 67 50 01
Maison des Services Au Public : 04 70 67 38 07
Médiathèque : 04 70 67 51 27
Trésorerie Montluçon : 04 70 02 29 80
SEA (eau et assainissement) : 04 70 06 50 51
SEA (astreintes) : 06 73 88 96 35
SICTOM (ordures ménagères) : 04 70 66 21 51

SANTÉ

Ambulance - Taxi - Pompes funèbres
Cérilly Ambulance
57, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 57 33

Chirurgiens Dentistes
NADOT Marie-Laure et Laurent
3, rue du Square
Tél. 04 70 67 52 67

EHPAD
La Vigne au Bois
Tél. 04 70 67 50 29

Infirmières
Maison médicale, 60, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 92 31

Centre Médico Psychologique
12 avenue du 11 novembre
Tél. 04 70 67 55 41 ou 04 70 02 26 33

Médecin Généraliste
DESRICHARD Jean-Christian
4, rue du Pré Bretet
Tél. 04 70 67 52 51

Kinésithérapeute
Cabinet Kinésithérapeute
Maison médicale, 60 avenue Jean Jaurès
Tél. 09 87 05 88 18
Cabinet Kinésithérapeute MUSCA Constantin
23 rue Auguste Daumin
Tél. 06 02 32 85 39

Pédicure Podologue
BLIN Gervin
Maison médicale, 60, avenue Jean Jaurès
Tél. 04 70 67 19 43

Pharmacie
Pharmacie Nouvelle
12, place Péron
Tél. 04 70 67 50 08

Vétérinaire
ARPIN Stefan
5, rue du Square
Tél. 04 70 67 50 03

BULLETIN MUNICIPAL DE CÉRILLY

Mairie de Cérilly, 1, Place de l'Hôtel de Ville, 03350 Cérilly
Directeur de la publication : Monsieur Le Maire, Fabien Thevenoux
Conception, mise en page : Commission Communication
Impression : TYPOCENTRE - Montluçon
Dépôt légal à parution : janvier 2026

La municipalité vous informe

La Mairie de Cérilly vous accueille, 1, Place de l'Hôtel de Ville :

- le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le mercredi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h sauf juillet et août

Tél. : **04 70 67 52 00** - Mél. : **mairie@mairie-cerilly.com**

Vous trouverez toutes les infos sur notre site web

https://mairiecerilly.fr/

Découvrez notre page Facebook, restez informés et suivez nos actualités !

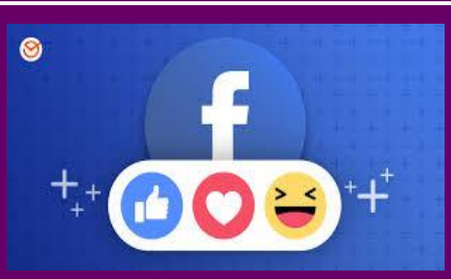

https://www.facebook.com/VilleDeCerilly/

La commune de Cérilly utilise l'application mobile **IntraMuros**

Disponible sur Google play

IntraMuros

Disponible sur App Store